



GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

IQRA

LE MAGAZINE HEBDOMADAIRE

SPORT, SPIRITUALITÉ ET ÉTHIQUE

quand la force devient foi

84

29 oct. au 4 nov. 2025

8 au 14 Rajab 1447

Ph © Omar Boulkroum



Le Billet du Recteur

**LE SOUFFLE DE NEW YORK :
LE PHÉNOMÈNE ZOHRAN
MAMDANI ET LE MIROIR
FRANÇAIS**



**LA CHAMPIONNE OLYMPIQUE
IMANE KHELIF À LA GRANDE
MOSQUÉE DE PARIS**



**QUAND LA RUMEUR
FRAPPE LES FEMMES**

IQRA'INGI

84







Sommaire

p. 9

Le billet du Recteur

**LE SOUFFLE DE NEW YORK : LE PHÉNOMÈNE
ZOHRAN MAMDANI ET LE MIROIR FRANÇAIS**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 15

Focus sur une actualité

**ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN : LE MYTHE
DU « COÛT DE DEUX MILLIARDS »**

PAR NOA ORY

p. 17

Laïcité

**SPORT, FOI ET LIBERTÉ :
LA LAÏCITÉ DU TERRAIN**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 20

Contribution

**LE SOUPÇON COMME ARME :
DÉTRUIRE UNE FEMME EN NIANANT SON IDENTITÉ**

PAR RACHID AZIZI

p. 22

Contribution

**CHAMPIONS OU SUSPECTS ?
LE DOUBLE VISAGE DU SPORT FRANÇAIS**

PAR AMINE BENROCHD

p. 26

Actualités de la Mosquée de Paris

DU 29 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE 2025

p. 33

Paroles du Minbar

**LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI
LE PRÉCIEUX DON DE L'OUÏË**

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 35

**LA FEMME MUSULMANE UN MODÈLE DE
LUMIÈRE, DE RÉSILIENCE ET D'ÉLÉVATION
SPIRITUELLE**

PAR LE RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

p. 37

Récits célestes

**AÏCHA, QU'ALLAH SOIT SATISFAIT D'ELLE :
ENTRE LE TEMPS DU PROPHÈTE
ET L'ÉPOQUE QUI SUIVIT**

PAR CHEIKH MOHAMED AMINE HADDOU

p. 39

Portrait

IMANE KHELIF

LA VOLONTÉ QUI FAIT NAÎTRE LES MIRACLES

PAR CHEIKH AHMED MOUSSA

p. 41

Regard fraternel

**DEBOUT DANS LA TEMPÊTE : HOMMAGE
À BRIGITTE MACRON ET IMANE KHELIF**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 43

Le Saviez-vous ?

**QUAND LA RUMEUR FRAPPE LES FEMMES
D'HIER À AUJOURD'HUI**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 44

Résonances abrahamiques

LE CORPS, TEMPLE DU SAINT-ESPRIT ?

PAR RAPHAËL GEORGY



p. 46

Sabil al-Iman, éclats spirituels de la semaine

**LE CORPS, LE SPORT ET LA SPIRITUALITÉ
QUAND LA FORCE DEVIENT FOI**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 50

Invocation

**“APPRENDS-NOUS, DANS LA VICTOIRE
ET DANS LA DÉFAITE”**

p. 51

Le Hadith de la semaine

**LE SPORT EN ISLAM : LA COURSE DE CHEVAUX
PROPHÉTIQUE COMME MODÈLE**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI

p. 52

Le vrai du faux

**‘APPRENEZ À VOS ENFANTS LA NATATION,
LE TIR À L’ARC ET L’ÉQUITATION’**

PAR CHEIKH RACHID BENCHIKH

p. 55

Découvrons-là

**LE JEUNE MUSULMAN :
ENTRE L’ÉDUCATION PHYSIQUE
ET CELLE SPIRITUELLE**

PAR CHEIKH ABDELALI MAMOUN

p. 56

Le Coran m’a appris

**QUE LA VÉRITÉ FINIT TOUJOURS
PAR TRIOMPHER**

PAR CHEIKH KHALED LARBI

p. 58

Mizan El-Qadhaya

**LA BOXE ET L’ÉTHIQUE EN ISLAM :
ENTRE LA VERTU SPORTIVE ET LE DANGER
DE NUIRE PHYSIQUEMENT**

PAR CHEIKH YOUNES LARBI



p. 60

Notre mosquée

**LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ
LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE
DE NOTRE MOSQUÉE PARTIE 2**

PAR NASSERA BENAMRA

p. 62

À la découverte des mosquées du monde

DJAMAA EL-DJAZAÏR, LA MOSQUÉE DU LARGE

PAR NOA ORY

p. 71

Les mots voyageurs

TUTHIE

PAR NOA ORY

p. 75

Plumes en éveil : un livre coup de coeur

**L’ÂME DU PAPILLON - LES SAISONS DE MA VIE
MOHAMMED ALI, AVEC HANA YASMEEN ALI**

p. 76

Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON

p. 77

Le citation de la semaine

**“VOUS NE POUVEZ PAS AIMER SEULEMENT
CERTAINS DE SES ENFANTS”
MOHAMMED ALI**

p. 78

Événement à venir

À LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

PRICE \$9.99



THE



NOV. 17, 2025

NEW YORKER



Le billet du Recteur n°83

Ph © Le Parisien/Philippe Lavieille

Le souffle de New York : le phénomène Zohran Mamdani et le miroir français

Hier, New York s'est offert un nouveau visage. Non pas seulement celui d'un homme élu, mais celui d'une idée : celle que la foi, la justice et la raison sociale peuvent encore s'unir pour reconstruire un destin commun. Zohran Mamdani, 34 ans, fils de l'Ouganda et de l'Inde, musulman par la foi, américain par la citoyenneté, new-yorkais par la conviction, est devenu le maire de la plus grande ville des États-Unis. L'histoire retiendra moins le résultat que le symbole : l'ascension d'un homme dont le nom, l'origine, la croyance et le verbe auraient suffi, ailleurs, à le marginaliser.

Une victoire qui dépasse les urnes

Ce que New York a célébré, ce n'est pas seulement une alternance politique.

C'est une mutation culturelle, un déplacement du centre de gravité moral du pays.

Car Mamdani, en refusant les langages de la peur et du calcul, a imposé le vocabulaire de la dignité : logement pour tous, école publique émancipatrice, désobéissance au cynisme, foi sans ostentation.

Ce jeune homme, qui rapportait jadis dans le métro sous le nom de Mr. Cardamom, a transformé la culture de la marge en pédagogie du pouvoir.

Il n'a pas trahi ses origines ; il les a transfigurées.

Il n'a pas caché sa foi ; il l'a élevée au rang de conscience éthique.

Il n'a pas rejeté la République américaine ; il l'a convoquée dans sa vérité fondatrice : *E pluribus unum*, de la pluralité naît l'unité.

Cette élection ne s'est pas jouée sur le terrain des slogans, mais sur celui, plus subtil, de la réconciliation entre deux modernités : celle des droits et celle des mémoires.

En cela, Mamdani a fait ce que peu de leaders osent : politiser la décence.

Le visage d'un Islam civil

Il est tentant, dans le tumulte des réseaux et des éditoriaux pressés, de réduire Mamdani à son islam. Mais ce serait commettre la même faute que celle dont une part de la France s'est rendue complice à l'égard de ses propres enfants. Car l'islam de Mamdani n'est pas celui des barricades ou des anathèmes : c'est un islam de service, de parole donnée, de justice vécue.

Il n'a pas cherché à imposer la loi du Coran dans la cité, mais à rappeler que la cité sans morale devient un désert.

Cette distinction, la France peine encore à la faire. Chez nous, le mot musulman réveille trop vite les réflexes d'exclusion. L'espace public s'est figé dans une laïcité défensive, où le croyant est suspect et le silence religieux une condition de respectabilité.

Or, en élisant Mamdani, l'Amérique montre qu'une société peut accepter que la foi serve d'horizon sans devenir bannière, qu'elle inspire sans dominer. Cette maturité, la

**Il n'a pas caché sa foi ;
il l'a élevée au rang
de conscience éthique.**



France ne l'a pas encore atteinte. Elle continue d'interroger le croyant sur sa loyauté au lieu d'écouter ce qu'il propose au monde.

De la marge à la matrice

L'histoire de Mamdani est celle de ces enfants de la diaspora qui, n'ayant reçu aucun héritage politique, inventent leur propre légitimité. Il n'est pas le produit d'un appareil ni d'un clan ; il est le fils d'un exil.

Et cet exil, au lieu de l'éloigner du pouvoir, lui a appris le pouvoir de l'éloignement : savoir se tenir à distance des dominations pour mieux les comprendre. C'est cela qui fascine chez lui : cette manière d'articuler la mémoire de la décolonisation à la modernité urbaine, le combat pour la justice raciale au combat pour la justice sociale.

“ **Il incarne cette humanité en traduction, faite de langues croisées et d'héritages mêlés, qui redonne au politique son sens premier : la gestion du commun.**

New York, hier, a élu un maire ; mais le monde, sans le savoir, a élu une métaphore.

Mamdani est le prototype d'une génération cosmopolite qui ne veut plus choisir entre le Sud et l'Occident, entre la foi et la raison, entre l'enracinement et l'ouverture.

Il incarne cette humanité en traduction, faite de langues croisées et d'héritages mêlés, qui redonne au politique son sens premier : la gestion du commun.

Un miroir tendu à la France

Que verrions-nous, nous, Français, si nous acceptions de regarder dans ce miroir new-yorkais ? Nous verrions que notre République a peur de ses enfants.

Qu'elle célèbre la diversité quand elle est décorative, mais qu'elle la redoute quand elle devient décisionnelle. Que nos plateaux de télévision font profession d'hystérie chaque fois qu'un prénom arabe franchit une investiture. Que la religion, loin d'être une ressource éthique, demeure un soupçon permanent.

La victoire de Mamdani révèle par contraste l'appauvrissement de notre imagination démocratique. Nous avons fait de la laïcité non pas une liberté, mais une clôture. Nous avons confondu neutralité et négation. Et nous persistons à traiter la foi comme un vice caché au lieu d'en reconnaître la valeur politique : celle d'une discipline intérieure tournée vers la justice.

L'avenir : une politique du sens

Il y a, dans l'élection de Zohran Mamdani, quelque chose d'inattendu : la réhabilitation du sens dans la politique.

Dans une époque saturée de cynisme et de communication, il a réintroduit le souffle de la conviction.

Son islam n'est pas un étendard, mais une éthique du service.

Son socialisme n'est pas une revanche, mais une promesse de lien.

Il rend à la politique ce que la technique lui a volé : la ferveur.

Le grand islamologue Mohammed Arkoun aurait dit de lui qu'il réveille la dimension « *pensante* » de la foi : celle qui interroge sans cesse les frontières du possible, qui refuse les certitudes et cherche la cohérence entre la transcendance et l'action.

C'est en cela qu'il est plus qu'un maire : il est un signe. Un signe que la politique peut redevenir un humanisme.

Le temps des passerelles

Au fond, Mamdani n'a pas conquis New York ; il a convaincu les consciences que le XXI^e siècle n'appartiendra ni aux nationalismes ni aux technocrates, mais aux passeurs.

Et son visage, ce matin, nous invite à méditer : combien d'âmes semblables, en France, se taisent par crainte d'être mal nommées ? Combien d'intelligences religieuses ou métissées sont tenues hors du débat public ?

L'élection de Zohran Mamdani n'est pas une anecdote américaine ; elle est une épreuve française. Car elle nous pose cette question simple et brûlante : quand cesserons-nous de demander aux croyants d'être invisibles pour être crédibles ?

« *La modernité, disait Mohamed Arkoun, n'est pas de rejeter la foi, mais d'oser la repenser* ». Zohran Mamdani, sans le dire, vient de la réincarner.

**Combien d'âmes
semblables, en France,
se taisent par crainte
d'être mal nommées ?** ”

À Paris, le 5 novembre 2025

CHEMS-EDDINE HAFIZ

Recteur de la Grande Mosquée de Paris

NOTA BENE

Je vous le dis, à ceux qui voudraient tordre ces lignes à la mesure de leurs peurs : non, je ne prêche aucun entrisme ; oui, j'appartiens sans réserve à la République ; non, je ne pactise pas avec l'islamisme ; oui, je plaide pour une citoyenneté pleine et entière, lucide, spirituelle, fraternelle. Que l'on comprenne enfin : l'enjeu n'est pas d'introduire la foi dans la cité, mais d'y rappeler la lumière de la conscience. C'est cette flamme que Zohran Mamdani, à sa manière, a rallumée et que la France, peut-être, redoute encore de regarder droit dans les yeux.





Focus

sur une actualité

ACCORD FRANCO-ALGÉRIEN : LE MYTHE DU « COÛT DE DEUX MILLIARDS »

PAR NOA ORY

Depuis la publication du rapport parlementaire RS28, l'idée s'est installée qu'un « accord d'un autre âge » ferait peser sur la France deux milliards d'euros par an de charges liées aux ressortissants algériens. Mais derrière cette formule choc, les chiffres comme les textes révèlent une confusion majeure : ce prétendu « coût du 1968 » repose sur des calculs erronés, une lecture sélective du droit et une méconnaissance profonde des mécanismes de la sécurité sociale franco-algérienne.

Une erreur d'amalgame

Le rapport confond trois instruments distincts :

- L'accord de 1968, qui règle le séjour et le travail des Algériens en France ;
- La convention de sécurité sociale de 1980, qui coordonne les pensions et prestations sociales ; et le protocole signé en 2016 sur le remboursement des soins.
- Les deux derniers relèvent du ministère des Affaires sociales, non de l'Intérieur, et n'ont rien à voir avec le statut migratoire.

Autrement dit, l'évaluation de « 2 milliards » additionne des dépenses sans rapport entre elles. C'est un peu comme si l'on imputait le coût des retraites versées en Espagne à la politique d'immigration.

Des pensions contributives, pas des subventions
Le milliard d'euros évoqué correspond aux pensions françaises versées en Algérie à d'anciens travailleurs ayant cotisé en France.

Ces sommes ne sont ni des aides, ni des transferts d'État à État : elles sont le fruit de cotisations sociales versées dans l'industrie, les mines ou le bâtiment français.

Les bénéficiaires ne reçoivent pas un privilège, mais l'équivalent de ce qu'un retraité français percevrait s'il s'installait à Marrakech ou Lisbonne.

Dire que ces pensions « coûtent » revient à oublier qu'elles ont été préfinancées.

La France ne paie pas pour l'Algérie ; elle s'acquitte d'une dette sociale envers ceux qui ont travaillé pour elle.

Un déséquilibre démographique, pas juridique

Si la balance financière semble défavorable à la France, c'est parce que les flux humains ont été à sens unique.

Entre 1950 et 1980, des centaines de milliers d'Algériens ont cotisé aux régimes français, tandis que peu de Français ont travaillé en Algérie après l'indépendance.

Il y a aujourd'hui environ 400 000 retraités algériens percevant une pension française contre quelques dizaines de milliers de pensions algériennes versées en France.

La « réciprocité parfaite » est donc démographiquement impossible : il n'y a simplement pas assez de cotisants français du côté algérien pour équilibrer la balance.

Même si Alger remboursait toutes ses dettes, environ cent millions d'euros de soins non réglés et quelques dizaines de millions d'allocations vieillesse, le solde resterait structurellement négatif, parce que les droits acquis l'ont été en France.

Une dépense qui... fait économiser

Paradoxe souvent oublié : les retraités algériens vivant en Algérie coûtent beaucoup moins à la France que s'ils restaient sur son sol.

Ils perçoivent leur pension, mais ne bénéficient

ni de couverture maladie complète, ni d'aides au logement, ni d'allocations sociales françaises.

Pour la Sécurité sociale, c'est une économie de plusieurs milliards par rapport à la situation où ces pensionnés vieilliraient en France.

Le « milliard » versé chaque année en Algérie doit donc être lu comme le prix d'une économie : celle des dépenses de santé, de logement et de dépendance qu'aurait entraîné leur maintien sur le territoire.

C'est un solde contributif positif, pas une charge publique.

Les vraies imperfections du système

Certes, la France subit un déséquilibre technique : la CNAS algérienne rembourse mal les soins prodigués à ses ressortissants, et certaines pensions algériennes sont suspendues pour les retraités vivant en France.

Mais ces litiges d'application relèvent du protocole de 2016, pas de l'accord de 1968.

Leur règlement, dettes estimées à un peu plus de cent millions, ne changerait pas fondamentalement la balance globale.

L'accord de 1968, bouc émissaire commode

Reste le cœur du rapport : la critique d'un accord migratoire jugé trop favorable.

Pourtant, ses avantages sont essentiellement administratifs, non financiers : un titre de séjour de dix ans, renouvelable, un regroupement familial simplifié, une protection contre le retrait abusif du titre.

Ces dispositions représentent au mieux quelques centaines de millions d'euros par an, non deux milliards.

Les autres « coûts » invoqués relèvent d'accords totalement différents.

L'inflation médiatique du chiffre répond moins à une logique budgétaire qu'à une stratégie politique : symboliser, à travers l'accord de 1968, la persistance d'un lien franco-algérien jugé « à sens unique ».

Or, ce lien est avant tout historique et humain : il naît d'un siècle de travail, de cotisations et de vie commune.

Un débat à réorienter

Au lieu d'entretenir le mythe d'un traité « ruineux », le débat devrait porter sur la réciprocité effective : comment améliorer la transparence des flux entre les caisses, automatiser les compensations, et actualiser les conventions vieilles de quarante ans ?

Ces réformes seraient bien plus efficaces que la dénonciation d'un accord que la plupart des États européens appliquent dans des termes analogues avec leurs anciens partenaires migratoires.

Enfin, le « coût du 1968 » n'existe pas. Ce que la France verse chaque année n'est pas un privilège, mais la contrepartie d'un travail accompli et d'une contribution réelle à son économie. Confondre dette sociale et générosité, c'est commettre une erreur de méthode et de mémoire. La France ne paie pas pour l'Algérie : elle se souvient, simplement, qu'elle a fait travailler l'Algérie pour elle.



Laïcité ~

37 | SPORT, FOI ET LIBERTÉ : LA LAÏCITÉ DU TERRAIN

Par Cheikh Khaled Larbi

*Sous le ciel de la République, le sport unit.
Sous le voile de la foi, le cœur s'abrite.
Quand la liberté devient respect et non rupture,
La laïcité n'exclut pas la foi, elle la structure.*

LA LAÏCITÉ, UN ESPACE D'ÉQUITÉ, NON DE NEUTRALISATION

La laïcité n'a jamais été inventée pour effacer les croyances, mais pour les protéger toutes, à égalité. Elle n'est pas un mur, mais un pont entre les consciences. Dans la France de 1905 comme celle de 2025, son essence reste la même : garantir à chacun la liberté de croire ou de ne pas croire, sans pression ni privilège. Or, sur les terrains de sport, cette idée noble est souvent mal comprise.

Certaines femmes musulmanes se voient interdire le port du voile, au nom d'une neutralité qu'on confond avec l'uniformité. Mais la neutralité n'est pas absence : elle est accueil de la diversité sans préférence.

Le Conseil d'État l'a rappelé : la laïcité s'impose aux institutions, non aux citoyens. Le terrain de sport n'est pas un temple, mais il peut devenir un lieu de respect réciproque, où la foi n'est pas une arme identitaire, mais une source de droiture. Ainsi, la boxeuse Imane Khelif, championne par la foi et par le poing, illustre à merveille cette harmonie : son corps obéit aux règles du sport, son âme obéit à Dieu, et ni l'un ni l'autre ne s'opposent.

LE SPORT FÉMININ, MIROIR D'UNE SOCIÉTÉ EN TENSION

Le sport est le baromètre silencieux de nos valeurs. Sur le ring, dans la piscine ou sur la piste, le corps des femmes devient souvent un champ d'idéologies : trop couvert, trop découvert, jamais « *comme il faut* ». Pourtant, la femme croyante ne cherche pas à prouver : elle se prouve à elle-même, dans l'effort, la constance et la dignité. Elle incarne la liberté véritable : celle de choisir sa pudeur sans être suspectée de soumission, celle de concilier ses valeurs spirituelles et son identité républicaine.

Imane Khelif, en montant sur le ring avec la tête haute, rappelle que la foi peut être sportive, et que la laïcité, loin d'être exclusion, devrait être une garantie d'émancipation.

Brigitte Macron, quant à elle, a subi d'autres formes de rumeurs et de jugements, témoignant d'un même malaise sociétal : la femme publique, qu'elle soit croyante ou non, devient un miroir de nos contradictions.

Quand le corps de la femme devient objet de débat, le cœur de la République devrait se souvenir que la liberté commence par le respect du mystère humain.



ENTRE FOI ET RÉPUBLIQUE : LE DIALOGUE POSSIBLE

La République et la foi ne sont pas ennemies. Elles partagent un langage commun : celui de la dignité humaine. Quand la croyante enfile son voile pour courir, elle ne conteste pas la République : elle exerce sa liberté dans son expression la plus intime.

Dans la spiritualité musulmane, le corps est un instrument de service, jamais d'ostentation. La pudeur n'est pas une revendication politique, c'est une manière d'habiter le monde avec respect.

De même, la République, fidèle à sa devise Liberté, Égalité, Fraternité, devrait reconnaître que la liberté de conscience inclut la liberté d'apparence, tant que l'ordre public n'est pas menacé.

L'esprit de la loi de 1905 n'était pas d'effacer Dieu du cœur des citoyens, mais d'empêcher qu'un pouvoir terrestre s'arroge le monopole du sacré. Ainsi comprise, la laïcité n'est pas la négation du spirituel, mais sa protection contre toute instrumentalisation.

Le sport, lieu de rencontre et d'effort, peut devenir l'espace symbolique où ces deux visions se rejoignent : celle du corps libre et celle de l'âme responsable.

QUAND LE RING DEVIENT RÉPUBLIQUE : JUSTICE ET RESPECT

Le ring de boxe est peut-être l'image la plus éloquente de la République. Deux adversaires s'y affrontent à égalité, sous le regard impartial d'un arbitre, dans un cadre de règles claires et universelles. C'est la laïcité du mouvement : chacun libre de sa stratégie, égal devant la règle, respectueux du cadre.

Mais quand le public insulte, quand les médias jugent, quand le soupçon devient politique, alors la laïcité se défigure, et la République perd son souffle.

La dignité d'Imane Khelif, demeurant droite malgré les accusations, nous enseigne une leçon de morale républicaine : la force intérieure vaut plus que la rumeur extérieure.

La foi et la laïcité se rejoignent alors dans une même exigence : la justice. Dieu dans le Coran l'affirme : « Ô vous qui croyez ! Soyez fermes dans l'équité, témoins pour Dieu, même contre vous-mêmes » (En-Nisa, 4 :135). Cette injonction coranique est une leçon universelle : être juste, même quand cela coûte, respecter l'autre, même quand il nous ressemble peu.

LA LAÏCITÉ VÉCUE COMME FRATERNITÉ

Il est urgent de rappeler que la laïcité française est d'abord fraternelle. Elle ne juge pas les âmes, elle protège les consciences. Elle ne dit pas : « Cache ta foi », mais : « Ne l'impose pas ».

Dans une société de crispations identitaires, le sport peut redevenir une école de fraternité : les mains qui se serrent avant un match, les drapeaux qui se côtoient, les croyances qui s'observent sans se détruire. C'est là que la foi musulmane rejoint la République : dans la conviction que la paix n'est pas uniformité, mais harmonie dans la diversité.

Quand une boxeuse musulmane salue son adversaire, quand un arbitre respecte la pudeur d'une sportive, quand un public applaudit sans moquerie, alors la laïcité respire enfin.



DE LA RUMEUR À LA RECONNAISSANCE : VERS UNE LAÏCITÉ DU CŒUR

Le scandale, le soupçon, la rumeur, toutes ces blessures du verbe montrent combien notre société souffre d'un manque de foi en l'humain.

La véritable laïcité n'est pas celle qui contrôle les corps, mais celle qui libère les consciences.

Brigitte Macron, première dame sans mandat mais sous jugement, et Imane Khelif, athlète sans faute mais sous suspicion, témoignent toutes deux d'un même combat : la dignité face à la déshumanisation.

La foi et la République peuvent apprendre l'une de l'autre : la foi rappelle à la République que le respect du corps est sacré, et la République rappelle à la foi que la liberté est un don fragile qu'il faut préserver pour tous. Le sport devient alors un laboratoire de coexistence, où chaque effort partagé efface une barrière invisible.

*Sous le ciel de France, le sport se fait prière,
La foi se fait lumière,
Et la laïcité, loin des polémiques amères,
Retrouve son sens premier :
Non pas séparer, mais éclairer.
Qu'importe la couleur du gant ou du foulard,
C'est le souffle intérieur qui fait le départ.
Sur le ring, dans la rue, et dans nos regards.*



Le soupçon comme arme : détruire une femme en niant son identité

PAR RACHID AZIZI

Il est des violences qui ne laissent ni bleus ni cicatrices visibles, mais qui visent le cœur de ce que nous sommes : notre identité. C'est le cas des attaques qui frappent aujourd'hui des femmes exposées médiatiquement — qu'elles soient figures politiques, sportives ou culturelles — en s'en prenant non pas à leurs idées, ni à leurs actes, mais à leur identité sexuelle même.

De Brigitte Macron à Imane Khelif, le procédé est le même : insinuer le doute, semer la suspicion, nier le corps et la parole, comme si ces femmes devaient prouver leur appartenance au genre féminin pour exister publiquement. Cette arme, redoutable parce qu'elle s'appuie sur la rumeur et le soupçon, porte un nom : la destruction identitaire.

Derrière ces attaques se cache une logique perverse et profondément politique. Car il ne s'agit pas seulement de discréditer une personne : il s'agit de nier un état civil, c'est-à-dire de contester ce qui, dans une société civilisée, constitue le socle de la reconnaissance mutuelle entre citoyens. L'état civil n'est pas une simple formalité administrative : c'est l'acte fondateur du lien social. Il atteste de l'existence d'un individu dans la communauté des vivants, le fait entrer dans l'ordre du droit et de la dignité. S'en prendre à cet acte, c'est vouloir rayer symboliquement une personne du registre commun, la ramener à un non-être, à une fiction, à une imposture.

Ce mécanisme, typique des campagnes de déshumanisation, ne touche pas seulement celles qui en sont les cibles : il révèle un malaise collectif. Il dit notre époque — une époque où la virulence des réseaux sociaux transforme le



Rachid Azizi est chroniqueur, auteur, déontologue, engagé sur les questions de justice sociale et de citoyenneté.

doute en arme politique, où la haine se maquille en curiosité, où l'intime devient un terrain de guerre. Car ceux qui diffusent ces soupçons ne cherchent pas la vérité : ils cherchent à détruire la légitimité. Ils visent la femme publique dans ce qu'elle a de plus irréductible : sa liberté d'exister sans justification. ■

Il faut mesurer la portée de cette violence symbolique. Dire à une femme qu'elle n'est peut-être pas ce qu'elle dit être, c'est la condamner à la double peine : celle d'être exposée et celle d'être niée. C'est transformer la différence en accusation, l'altérité en faute.

Or, cette atteinte à l'identité dépasse le cadre individuel. Elle traduit la peur persistante de la puissance féminine, la difficulté qu'ont certaines sociétés – y compris la nôtre – à accepter que la femme puisse incarner l'autorité, le courage ou la réussite sans perdre son « *féminin* » supposé.

Le corps féminin devient alors un champ d'expérimentation du doute, un territoire à contrôler. Les réseaux sociaux, dans ce contexte, fonctionnent comme une machine à fabriquer l'irréel, où la vérité biologique, juridique ou émotionnelle est sans cesse remise en cause.

Mais au-delà du scandale et de la moquerie, ce phénomène interroge notre conception même de l'humanité. Si l'on peut effacer une femme en niant son sexe, que restera-t-il demain de la reconnaissance d'un nom, d'une origine, d'une foi ou d'une conviction ?

Ces attaques ne disent pas seulement la haine du féminin, elles disent la peur du vrai – celle qui naît quand la parole d'une femme s'affirme sans trembler, quand son visage s'impose sans demander la permission. Elles révèlent une crispation identitaire où la certitude d'être soi devient une menace pour ceux qui, incapables de se définir autrement, se construisent dans la négation de l'autre.

En définitive, il ne s'agit pas seulement de défendre ces femmes injustement visées. Il s'agit de défendre la promesse républicaine selon laquelle chaque être humain est reconnu par son nom, son identité, son état civil – et que nul ne peut en disposer à sa guise. Car dans ce combat, c'est moins le genre qu'on attaque que le principe même de la dignité humaine.



Champions ou suspects ? Le double visage du sport français

PAR AMINE BENROCHD

Lorsque la Marseillaise résonne dans un stade, la France se raconte à travers ses victoires. Le sport donne l'illusion d'un universalisme sans effort, comme si le terrain effaçait les différences. Mais derrière les projecteurs, la réalité est plus complexe : les sportifs d'origine musulmane, célèbres ou anonymes, naviguent entre reconnaissance et suspicion.

Des héros célébrés, des identités effacées

Alain Mimoun, héros olympique de Melbourne en 1956, illustre ce paradoxe fondateur : son talent est célébré, mais son identité algérienne est effacée du récit national.

Dans les années 1970-80, Mustapha Dahleb, attaquant du PSG, suscite des débats implicites sur l'assimilation.

Plus récemment, Zinédine Zidane, enfant des quartiers devenu icône absolue, a dû composer toute sa carrière avec un regard ambivalent, confronté à des insultes liées à ses origines dans sa jeunesse et à des rappels à l'ordre dès que son attachement algérien devenait visible.

Karim Benzema révèle les limites de cette tolérance : encensé pour ses performances, il est publiquement critiqué pour ses origines et ses prises de parole. En 2016, il accuse publiquement Didier Deschamps d'avoir « *cédé à la pression d'une partie raciste de la France* » — une déclaration qui déclenchera une polémique nationale et scellera son écart de l'équipe de France pendant près de six ans, pour des raisons extra-sportives jamais pleinement assumées.

Pour les femmes, Sarah Ourahmoune, boxeuse médaillée aux Jeux de Rio 2016, a dû affronter un double regard : sur ses origines et sa légitimité à représenter la France, même lorsqu'elle brillait sur le ring. Des années plus tard, lors de sa candidature à la présidence de la



Fédération française de boxe en 2024, elle confiera : « *Jamais je n'aurais pensé qu'on m'attaquerait ainsi pour mes origines ou pour le simple fait d'être une femme.* » Le soupçon l'aura suivie, du ring aux instances.

Les contradictions du terrain

Loin des caméras, les sportifs anonymes vivent ces tensions au quotidien. Dans les clubs de quartiers, entraîneurs et éducateurs jouent un rôle social majeur que la République revendique mais soutient peu. Ces associations affrontent des freins concrets : discriminations à l'embauche pour les postes d'encadrement (Observatoire de la discrimination et du racisme dans le football, 2016), refus de sponsoring pour des clubs aux noms à consonance maghrébine, soupçons de « *communautarisme* » dès qu'ils organisent des activités dans certains quartiers.

Même la logistique devient symbole : la simple proposition de menus halal, au même titre que des options végétariennes ou sans gluten, suscite des débats disproportionnés dans les médias — révélant que l'enjeu est identitaire plus que pratique.

Le voile, symbole d'un malaise français

Le voile cristallise ces tensions. La situation varie selon un patchwork fédéral difficile à justifier : certaines fédérations tolèrent le port du voile (athlétisme, judo, basketball amateur), d'autres l'interdisent catégoriquement (football depuis 2016, basketball FFBB).

Ces interdictions se heurtent pourtant aux règlements internationaux : FIFA et CIO autorisent le voile, créant des situations kafkaïennes où deux Françaises du même âge, avec le même talent et la même passion, vivent des destins inverses selon l'arbitraire d'une fédération.

Les fédérations invoquent la laïcité, la neutralité du sport, la cohésion des équipes — et, toujours, la crainte persistante du prosélytisme.

Mais ces arguments peinent à convaincre : le Défenseur des droits a qualifié ces restrictions de discriminatoires et contraires au droit.

Dans sa décision de 2021, il rappelle que *« rien ne justifie que les sportives licenciées soient privées de participer à des compétitions au seul motif qu'elles portent un signe religieux »*.

Le Conseil d'État, en 2023, a suspendu l'interdiction du burkini dans les piscines municipales, estimant qu'elle portait « une atteinte grave et manifestement illégale à la liberté de conscience ».

Malgré cela, les interdictions persistent — signe que le débat excède désormais le seul champ du sport.

Héritage colonial et laïcité neutralisée

Ces contradictions plongent leurs racines dans l'histoire française.

Pensée à l'origine comme un rempart pour la liberté de conscience, la laïcité s'est peu à peu muée, selon une lecture défendue par plusieurs juristes et sociologues, en principe de neutralisation des expressions religieuses.

L'héritage colonial et la peur du communautarisme structurent un discours où toute visibilité musulmane est suspectée de séparatisme.

Le sport devient un théâtre où se nouent ces débats — amplifiés par la médiatisation et l'instrumentalisation politique.

Aucun autre pays européen n'applique des restrictions aussi strictes dans le sport amateur.

L'Europe en miroir

La singularité française apparaît d'autant plus clairement lorsqu'on la replace dans un contexte européen.

Dans la plupart des pays voisins, la question religieuse dans le sport est abordée sous l'angle de la liberté individuelle plutôt que de la neutralité institutionnelle.

Au Royaume-Uni, les fédérations sportives privilégient la logique d'inclusion : le port du voile, du turban sikh ou de la kippa est autorisé dès lors qu'il ne compromet pas la sécurité. Les clubs et écoles sportives s'adaptent facilement aux besoins alimentaires ou vestimentaires, considérant ces ajustements comme des signes de respect plutôt que de communautarisme.

En Allemagne, la jurisprudence a longtemps oscillé entre liberté religieuse et devoir de neutralité, mais les tribunaux ont progressivement reconnu le droit des sportives à porter le voile dans les compétitions. Les fédérations laissent désormais ce choix aux athlètes, au nom de la liberté de conscience.

En Belgique ou aux Pays-Bas, les débats existent mais restent circonscrits à des considérations pratiques : sécurité, réglementation internationale ou uniformité d'équipement, jamais à une volonté politique de neutralisation religieuse.

Les fédérations dialoguent avec les clubs et les associations pour trouver des compromis locaux, loin des injonctions nationales.

En Espagne, en Italie ou dans les pays scandinaves, la question suscite peu de polémiques : la religion relève de la sphère privée, mais sa visibilité dans le sport n'est pas perçue comme une menace à la cohésion natio-

nale.

Ainsi, la France apparaît comme une exception : c'est le seul pays européen où la laïcité — principe d'origine politique — est invoquée pour restreindre la participation sportive, y compris dans le cadre associatif ou amateur.

Cette transposition d'un principe destiné à régir l'État vers la société civile illustre une tension culturelle plus qu'une nécessité juridique.

Des initiatives locales ignorées

Pourtant, le terrain montre une autre voie. Certains clubs adaptent leurs règlements, créent des espaces de dialogue entre licenciés, parents et éducateurs, et valorisent la diversité comme une richesse plutôt qu'une menace.

Ces expérimentations locales, souvent invisibilisées, fonctionnent depuis des années sans incidents majeurs.

Les Jeux de Paris 2024 ont révélé le coût de l'approche restrictive : plusieurs athlètes françaises voilées ont concouru sous d'autres bannières, faute de pouvoir représenter leur pays, privant la France de talents et de récits inspirants.

Pendant ce temps, des milliers d'éducateurs musulmans ou d'origine musulmane transmettent quotidiennement les valeurs du sport, incarnant un universalisme concret.

Les médias, amplificateurs de paradoxes

Ce double discours ne vient pas seulement des institutions sportives ou politiques : il s'alimente aussi du regard médiatique.

Les médias occupent une place décisive dans la construction de ces contradictions, contribuant à fabriquer des récits nationaux où la diversité est célébrée lorsqu'elle triomphe, mais problématisée dès qu'elle s'affirme.

Les mêmes caméras qui glorifient Zidane en 1998 ou Benzema en Ligue des champions deviennent, quelques années plus tard, le relais d'un soupçon identitaire.

En sélectionnant ce qu'ils montrent — une victoire ou une prière, une médaille ou un geste controversé —, les médias façonnent une hiérarchie symbolique des « bons » et des « mau-

vais » représentants de la France.

Cette asymétrie n'affecte pas seulement les sportifs musulmans : elle empêche aussi tous les autres d'incarner ensemble une France à la hauteur de sa complexité.

Applaudir sans condition

La France célèbre volontiers sa diversité lorsqu'elle gagne ; elle la questionne dès qu'elle s'affirme autrement.

Reconnaître pleinement les sportifs d'origine musulmane, qu'ils brillent sur les podiums internationaux ou transmettent leur passion dans des gymnases anonymes, ce n'est pas céder au communautarisme ; c'est être fidèle à l'idéal républicain d'égalité.

Concrètement, cela suppose d'aligner les règlements fédéraux français sur les standards internationaux de la FIFA et du CIO, qui reconnaissent le droit des sportives à concilier foi et compétition. Cela exige aussi de tirer toutes les conséquences des décisions du Défenseur des droits (2021) et du Conseil d'État (2023), qui rappellent que la liberté de conscience ne s'arrête pas au seuil d'un terrain de sport.

Enfin, cela suppose de soutenir davantage ces clubs de quartiers où s'inventent, chaque jour, les promesses les plus concrètes de la République. Ces gestes n'auraient rien de révolutionnaire : ils viseraient simplement à faire vivre le droit — et à tenir la parole républicaine.

Le jour où cette fidélité s'imposera, la France n'aura plus besoin de distinguer entre un champion « *qui rassure* » et un talent « *qui dérange* ».

Elle se contentera d'applaudir les siens — tous ses enfants, simplement, comme une seule équipe, riche de tous ses visages.





Actualités

de la Grande Mosquée de Paris
du 29 octobre au 4 novembre 2025

29
oct.

La championne olympique Imane Khelif reçoit la médaille d'honneur de la GMP

Ce mercredi, la Grande Mosquée de Paris a honoré Imane Khelif, championne olympique aux Jeux de Paris 2024, en reconnaissance de son parcours exceptionnel. La cérémonie, dans la salle Émir Abdelkader, a rassemblé employés de la Mosquée, invités et jeunes admirateurs venus partager ce moment unique.

Le recteur, Chems-eddine Hafiz, a accueilli la championne avec émotion : « *Ma fille, continue comme ça. Tu as montré ta résilience, tu as montré ta capacité.* » En la tenant dans ses bras, il a exprimé un soutien paternel sincère, empreint de tendresse et de respect. Dans la culture musulmane, ce geste n'est pas un paternalisme de domination, mais un acte d'amour, de soutien et d'encouragement, un lien de confiance et de respect envers une jeune femme.

Le recteur a souligné qu'Imane Khelif est devenue un exemple de patience, de courage et de réussite, avant de lui remettre la médaille d'honneur de la Mosquée sous les applaudissements et les regards émus des présents.

Pour sa part, Imane Khelif a exprimé sa gratitude : « *Je remercie la Grande Mosquée de Paris pour cet accueil si chaleureux, ainsi que tous ceux qui m'ont soutenue pendant les Jeux. Cette médaille n'est pas à moi seule, elle est à nous tous.* » Elle a ensuite échangé avec de jeunes filles âgées de 16 à 19 ans, les encourageant à pratiquer le sport, non seulement pour la performance, mais comme école de vie et moyen de canaliser les énergies négatives. Elle a insisté sur l'importance de la patience, de la persévérance et de la constance, valeurs qu'elle applique dans son quotidien sportif.

Il est à noter qu'Imane Khelif venait directement de son entraînement à Paris, signe de son enga-



gement continu et de sa préparation pour l'avenir. Ce geste témoigne de sa détermination et laisse entrevoir la possibilité de la revoir sur les prochains grands rendez-vous internationaux.

Ce moment restera gravé dans les mémoires comme un hommage à la fois sportif et profondément humain, célébrant le courage, la dignité et la fierté d'une jeune femme qui inspire toute une génération.

Par Nassera Benamra



Ph © Omar Boulkroum



Ph © Omar Boulkroum

1er
nov.

Les couleurs de Malaisie à la Grande Mosquée de Paris : trois jours pour célébrer la culture, la diversité et la fraternité

Du 1er au 3 novembre 2025, la Grande Mosquée de Paris a accueilli les Journées culturelles de la Malaisie, un événement haut en couleurs qui a rassemblé un public hétérogène et nombreux, curieux et enthousiaste. Dès la matinée d'ouverture, la Salle Émir Abdelkader était comble, les visiteurs étant venus découvrir l'art, la gastronomie et les traditions d'un pays dont le nom évoque l'harmonie et la diversité.

L'inauguration officielle s'est déroulée en présence du Recteur de la Grande Mosquée de Paris et de Son Excellence l'Ambassadeur de Malaisie en France, entourés de représentants d'associations malaisiennes, de nombreux invités et visiteurs.

Dans son allocution d'accueil, le Recteur a rappelé la vocation universelle de la Grande Mosquée de Paris, érigée en 1926 comme symbole de reconnaissance et de fraternité entre la France et le monde musulman. Il a salué la Malaisie comme « une terre de beauté et d'harmonie », soulignant la force de son modèle de coexistence religieuse et culturelle : « Aujourd'hui, nos portes s'ouvrent vers l'Asie du Sud-Est, vers cette terre de beauté et d'harmonie qu'est la Malaisie. À notre époque traversée par de nombreuses crispations, la Malaisie montre la voie précieuse de la coexistence. Ce modèle résonne avec le message que porte notre Mosquée depuis un siècle : celui d'un islam de savoir, de tolérance et de bienveillance. »

Prenant la parole à son tour, Son Excellence l'Ambassadeur de Malaisie en France a tenu à exprimer ses remerciements à la Grande Mosquée de Paris pour son accueil et son initiative. Il a rendu hommage à l'histoire de ce lieu emblématique, porteur d'un message de paix et de dialogue, et a présenté la Malaisie comme « un pays de diversité, d'équilibre et d'innovation, où la tradition dialogue avec la modernité ».

L'Ambassadeur a également profité de cette occasion pour annoncer une nouvelle liaison aérienne directe entre la France et la Malaisie,





Ph © Omar Boulkroum

Ph © Omar Boulkroum

traduisant le dynamisme des relations bilatérales et invitation au voyage pour les Français désireux de découvrir la richesse de son pays dans tous les domaines d'activités, une annonce accueillie par de chaleureux applaudissements. Durant trois jours, les visiteurs ont été plongé au cœur d'une véritable immersion sensorielle. Les visiteurs ont pu assister à des démonstrations culinaires de Roti Jala, de Thé Tarik et du dessert Onde-onde, s'initier à la peinture sur Batik, découvrir une exposition d'art et d'artisanat, et parcourir un marché gastronomique ponctué de quiz culturels animés par des associations malaisiennes venues partager leur passion et leur savoir-faire. La chaleur de l'accueil, les parfums d'épices et les rires partagés ont fait de ces journées un moment d'amitié et de découverte, où la culture malaisienne s'est révélée dans toute sa douceur et sa finesse. Ces Journées culturelles s'inscrivent dans le programme culturel permanent de la Grande Mosquée de Paris, conduit en collaboration avec les ambassades et représentations diplomatiques des pays musulmans en France.

Après Alger, Béjaïa et la Turquie, la Malaisie vient enrichir cette série d'événements qui célèbrent la diversité du monde musulman et renforcent les liens d'amitié entre les peuples. Le Recteur a rappelé que ces initiatives participent d'une véritable « *diplomatie spirituelle* », où la culture devient un langage universel de paix. À l'approche du centenaire de la Grande Mosquée de Paris en 2026, ces rencontres prennent une résonance particulière, rappelant que ce lieu de culte est aussi un espace de rayonnement culturel et de dialogue. Avec les Couleurs de Malaisie, la Mosquée poursuit son programme d'échanges et confirme son rôle de passerelle entre les civilisations. D'autres pays seront à l'honneur, dans la continuité d'une démarche qui associe foi, culture et fraternité. Au-delà des discours et des démonstrations, ces journées ont laissé flotter un parfum d'Asie et un message clair, la culture reste un chemin d'ouverture. À la veille de ses cent ans d'existence, la Grande Mosquée de Paris en fait une réalité vivante, à la croisée de la tradition et du monde contemporain.

Par Nassera Benamra

Ph © Omar Boulkroum

3
 nov.

Le recteur échange avec le président de l'Arcom

Le recteur Chems-eddine Hafiz a été reçu par Martin Ajdari, président de l'Arcom, pour faire le point sur les récents propos stigmatisant les citoyens de confession musulmane, tenus dans les médias et sur internet – pour lesquels la Grande Mosquée de Paris avait saisi l'autorité de régulation.

L'entretien a également porté sur les moyens de lutter contre ces discours néfastes et contraires aux valeurs républicaines.

En septembre 2025, le premier « observatoire des discriminations envers les musulmans de France », publié par la Grande Mosquée de Paris avec l'Ifop, montrait une hausse de la musulmanophobie dans notre pays : cette mise en danger de l'unité nationale demande une prise de conscience et des moyens à la hauteur du péril.


4
 nov.

Parution d'un beau livre sur la Grande Mosquée de Paris et son histoire

En ce mois de novembre 2025, nous sommes heureux d'annoncer la parution d'un beau livre sur l'histoire et le présent de la Grande Mosquée de Paris, écrit sous la direction du recteur Chems-eddine Hafiz et publié aux éditions ErickBonnier.

Nous vous invitons également à assister à la présentation de ce nouvel ouvrage lors d'une rencontre-dédicace avec le recteur Chems-eddine Hafiz et l'historienne Naïma Yahy, qui se déroulera le mercredi 12 novembre 2025 (18h-20h) à la Grande Mosquée de Paris (place du Puits de l'Ermite, Paris 5e).



4
nov.

Le recteur a reçu Mgr Jean-Paul Vesco, archevêque d'Alger

Mardi après-midi, le recteur Chems-eddine Hafiz a été honoré d'accueillir Mgr Jean Paul Vesco, cardinal, archevêque d'Alger, à la Grande Mosquée de Paris.

Un nouvel échange sous le signe de la fraternité entre nos religions, mais aussi du dialogue d'avenir entre les rives de la Méditerranée.



Ph © Guillaume Sauloup



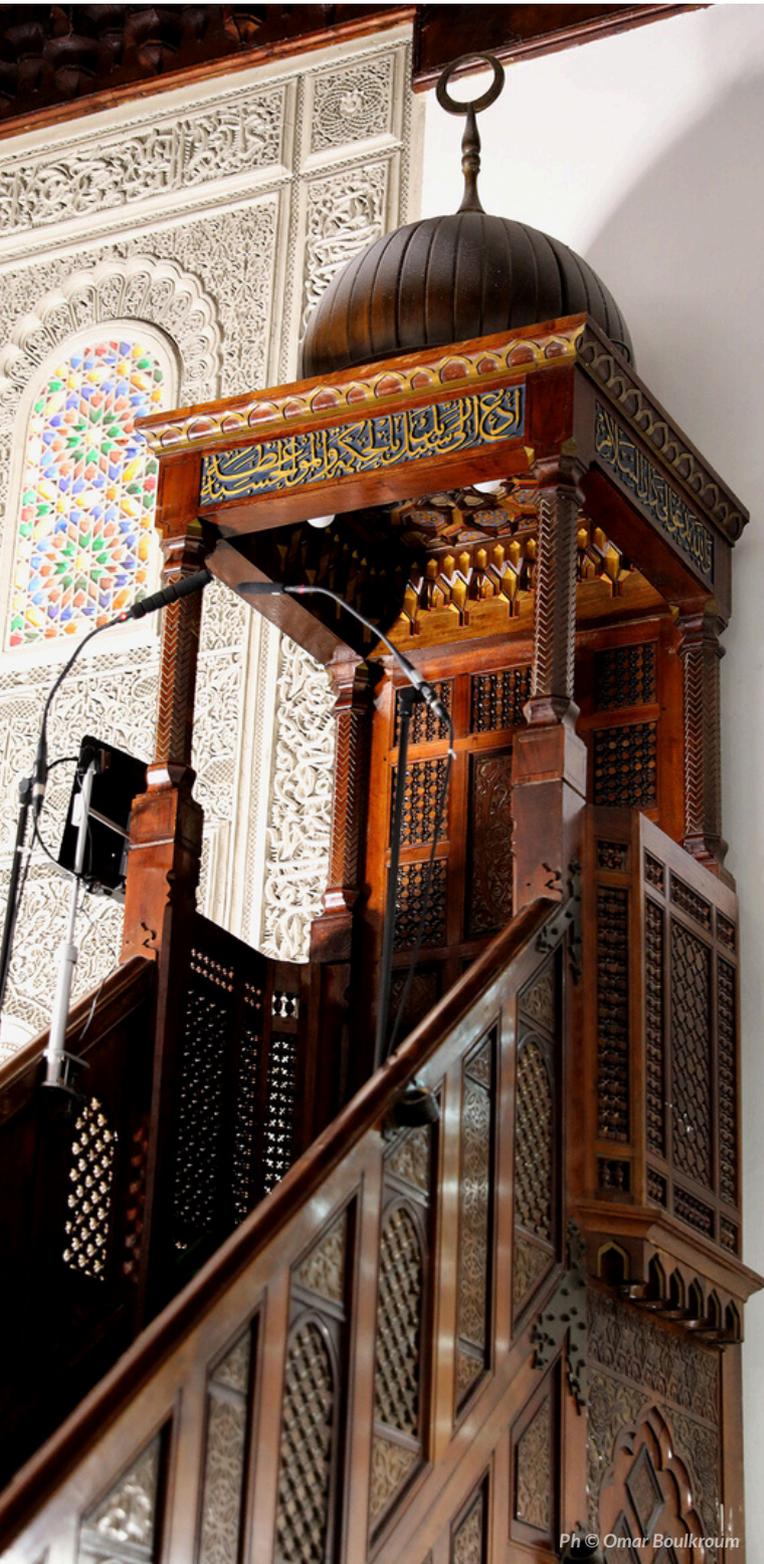


Paroles du Minbar

LE RÉSUMÉ DU PRÊCHE DU VENDREDI LE PRÉCIEUX DON DE L'OUÏE

31
oct.

Par Cheikh Rachid Benchikh



Ph © Omar Boulkroum

Louange à Allah, le Très-Haut, le Clément, le Tout Miséricordieux. Nous Le louons, implorons Son aide et Son pardon. J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration qu'Allah, l'Unique, sans associé, et que Mohamed ﷺ est Son serviteur et Son messager. Que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui, sur sa famille et sur ses compagnons.

Frères et sœurs, la meilleure recommandation que je puisse adresser à moi-même et à vous tous est celle qu'Allah a faite aux générations passées comme à celles d'aujourd'hui : la *taqwa*, la crainte révérencielle d'Allah. Allah, exalté soit-Il, dit : « Nous avons enjoint à ceux à qui le Livre fut donné avant vous, tout comme à vous-mêmes : "Craignez Allah." » (Sourate An-Nisa, verset 131).

Aujourd'hui, nous poursuivons notre réflexion sur les organes dont Allah a doté l'être humain et la responsabilité qui pèse sur chacun d'eux. Après avoir parlé de la vue, du cœur et de la langue, nous abordons un autre don essentiel : l'ouïe.

L'ouïe n'est pas une simple faculté parmi d'autres. C'est la première porte par laquelle le cœur reçoit ce que la langue exprimera. Allah nous rappelle ce bienfait dans le Coran : « Al-lah ﷻ vous a fait sortir du sein de vos mères alors que vous ne saviez rien, et Il vous a donné l'ouïe, la vue et les cœurs, afin que vous soyez reconnaissants. » (Sourate An-Nahl, verset 78). Et encore : « Dis : C'est Lui qui vous a créés et vous a donné l'ouïe, la vue et les cœurs. Mais que vous êtes peu reconnaissants ! » (Sourate Al-Moulk, verset 23). Remercier Allah pour ces dons, c'est les utiliser dans ce qui Lui plaît. Ibn Abbâs, qu'Allah l'agrée, disait : « *Le bienfait, c'est la santé du corps, de la vue et de l'ouïe. Allah interrogera Ses serviteurs sur la manière dont ils les ont utilisés.* »

Car Allah ﷻ dit encore : « L'ouïe, la vue et le cœur, sur tout cela, il sera demandé compte. » (Sourate Al-Isra, verset 36).

Frères et sœurs, L'ouïe est une porte immense vers le savoir et la compréhension. Elle est souvent plus profonde que la vue, car c'est par l'écoute que l'esprit s'éclaire. C'est pourquoi Allah mentionne souvent l'ouïe, avant la vue, dans le Coran. Allah ordonne : « Craignez Allah et écoutez. » (Sourate el-Maïda, verset 108), et encore : « Écoutez et obéissez. » (Sourate At-Taghabun, verset 16).

Le Prophète Mohamed ﷺ a aussi dit : « Je vous recommande la crainte d'Allah, l'écoute et l'obéissance. ». Et Allah nous ordonne d'écouter le Coran avec attention : « Et lorsque le Coran est récité, écoutez-le attentivement et gardez le silence, afin que vous obteniez miséricorde. » (Sourate Al-A'raf, verset 204).

L'ouïe est également un attribut d'Allah, exalté soit-Il. Il est Assami', Celui dont l'écoute est parfaite. Rien ne Lui échappe : ni le secret, ni le mot prononcé à voix haute. Toutes les voix Lui parviennent sans confusion. Ibrahim (paix sur lui) dit : « Mon Seigneur est, en vérité, Celui qui entend les prières. » (Sourate Ibrahim, verset 39).

Ainsi, lorsque dans la prière nous disons : « *Sami'a Allahu liman hamidah* », « *Qu'Allah entende celui qui Le loue* », cela signifie : qu'Allah réponde et agrée cette louange.

Remercier Allah pour le don de l'ouïe, c'est donc en faire usage dans ce qu'Il agrée. Les sons se divisent en trois catégories :

- Ce qu'Allah aime, comme l'écoute du Coran, du rappel et du savoir.
- Ce qu'Allah interdit, comme les paroles futiles, mensongères ou nuisibles.
- Et ce qu'Allah rend licite, parmi les sons permis.

Le croyant doit veiller à employer son ouïe dans ce qu'Allah autorise, car écouter n'importe quoi sans discernement mène à la faute. Le Prophète Mohamed ﷺ a mis en garde : « *Celui qui écoute les conversations de gens qui ne veulent pas être entendus, on versera du plomb fondu dans ses oreilles, le Jour du Jugement.* » (Rapporté par Al-Bukhari).

Et encore : « *Il suffit à l'homme, pour être considéré comme menteur, de rapporter tout ce qu'il entend.* » (Rapporté par Mouslim).

Combien de mensonges, de calomnies et de divisions naissent d'une parole répétée sans vérification ! C'est pourquoi Allah dit : « Ô vous qui avez cru ! Si un pervers vous apporte une nouvelle, vérifiez-la, de peur que, par ignorance, vous ne portiez atteinte à des gens et que vous ne regrettiez ensuite ce que vous avez fait. » (Sourate Al-Houjourat, verset 6). Qu'Allah fasse de nous ceux qui écoutent la parole et suivent ce qu'elle a de meilleur.

DEUXIÈME PRÊCHE

Mes frères et sœurs, souvenez-vous qu'Allah nous a donné une langue, mais deux oreilles et deux yeux. Cela nous enseigne à écouter plus que nous parlons, à vérifier ce que nous voyons et entendons, avant d'en parler.

Allah ﷻ dit : « Ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance, car l'ouïe, la vue et le cœur, sur tout cela, il sera demandé des comptes. » (Sourate Al-Isra, verset 36).

Aujourd'hui, nos oreilles entendent les cris des opprimés, nos yeux voient leurs souffrances, en particulier celles du peuple de Ghaza. Leur épreuve nous rappelle notre devoir d'écoute sincère, de vérité et de justice. Dans ce monde saturé de rumeurs, nous devons vérifier avant de croire, discerner avant de juger, et transmettre avec conscience.

Allah a fait de l'ouïe, de la vue et du cœur des moyens de connaître la vérité, non de propager le mensonge. Ce sont des dépôts sacrés.

Nous implorons Allah, le Très-Miséricordieux, de soulager les affligés, de secourir les opprimés, de guérir les malades, de faire miséricorde aux défunts.

Ô Allah, protège l'ensemble des pays musulmans, et accorde à la France, à son peuple et à tous ceux qui y ont trouvé refuge une vie de sécurité, de paix, de coexistence harmonieuse et de prospérité partagée.



LA FEMME MUSULMANE

Un modèle de lumière, de résilience et d'élévation spirituelle

Dans le miroir déformant de l'imaginaire contemporain, la femme musulmane se voit trop souvent réduite à l'ombre de clichés injustes et d'interprétations réductrices. Pourtant, à la lumière du Coran et de la Sunna, elle incarne bien plus qu'un rôle social : elle est une âme en ascension, un cœur vibrant de foi et une conscience en marche vers son Créateur. La femme musulmane est, dans la profondeur de sa croyance et la grâce de son action, l'avenir vivant d'un islam de sagesse, de dignité et de miséricorde. Trois vertus cardinales sculptent le visage spirituel de cette femme de foi : la résilience, la patience, et le dépassement de soi. Plus que de simples valeurs, elles sont les sentiers d'une intime proximité divine (al-qurb min Allâh), un chemin de lumière.

Le Sabr : la patience, source de lumière et résilience du cœur

Dans le Coran, Allah dit : « Dieu est avec les patients. » (Sourate al-Baqara, 2:153). Ces mots tirés du Livre Sacré résonnent comme une promesse.

Le Sabr n'est point résignation, mais énergie spirituelle en mouvement. Il est la constance de la foi inébranlable lorsque les vents de l'épreuve se déchainent, la sérénité du cœur face à l'injustice, la dignité face à l'adversité. Pour la femme musulmane, le Sabr est une manière d'habiter le monde sans jamais perdre le fil divin. Une patience agissante, illuminée par la certitude que chaque épreuve recèle une sagesse cachée.

L'histoire de l'islam, de la révélation à nos jours nous offre de sublimes modèles féminins de cette résilience, comme Marie (Maryam), symbole de pureté et de confiance absolue, Aïcha, femme de savoir et de caractère et Khadija la première croyante, soutien indéfectible du Prophète (Paix et bénédictions sur lui), incarnation de la fidélité et de la clairvoyance.

Leur patience n'est pas faiblesse, mais acte de foi incarné, un sabr lumineux qui transmue l'épreuve en élévation spirituelle.

Le Jihâd al-Nafs : Le dépassement de soi, voie royale vers l'Ihsân

Le Jihâd al-Nafs — la lutte intérieure contre nos penchants et nos faiblesses — est selon la tradition prophétique le plus grand des combats. Une quête qui purifie le

cœur, affine l'âme et élève l'être vers l'hsân, cet état de grâce où l'on adore Allah « *comme si on Le voyait* ».

Pour la femme musulmane, se dépasser, c'est cultiver la discipline du cœur, viser l'excellence dans chaque acte, rechercher la connaissance, contribuer à la société et répandre la bienveillance. C'est un effort constant pour harmoniser foi et action, spiritualité et responsabilité.

Dans un monde souvent marqué par la superficialité, le matérialisme et la compétition, la femme musulmane rappelle, par son Jihâd intérieur, que la véritable victoire est celle remportée sur soi-même.

Une lumière dans les ténèbres du monde contemporain

A une époque ébranlée par le doute et l'individualisme, la femme musulmane est appelée à être incarnée l'espérance et l'équilibre.

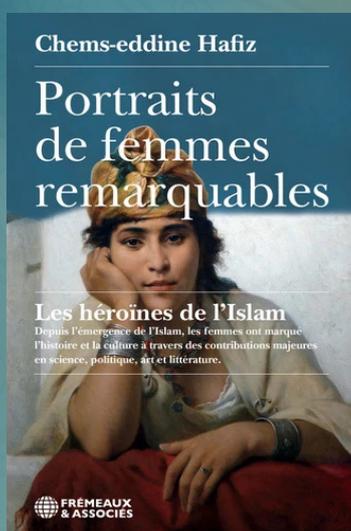
Sa foi, sa patience et sa détermination témoignent que la spiritualité est encore une force de construction et d'unité.

Loin de se tenir en retrait du monde, elle en est le cœur vivant, elle apaise, éduque, soigne, crée, bâtit dans la discrétion et la dignité.

Plus que la gardienne de la tradition, la femme musulmane est la promesse d'un avenir spirituellement éclairé, où la foi s'unit à la raison, et où la douceur se conjugue à la force.

Chems-eddine Hafiz

Recteur de la Grande Mosquée de Paris



PORTRAITS DE FEMMES REMARQUABLES, LES HÉROÏNES DE L'ISLAM DU RECTEUR CHEMS-EDDINE HAFIZ

Depuis des siècles, les femmes musulmanes ont laissé une empreinte indélébile sur l'histoire et la culture, s'illustrant en science, politique, religion, art et littérature, souvent en dépit d'obstacles majeurs. Ce livre met en lumière des figures inspirantes comme Fatima al-Fihri, fondatrice de la première université, ou Râbi'a al-'Adawiyya, mystique visionnaire, tout en explorant les défis imposés par les interprétations culturelles des textes religieux. En célébrant ces contributions souvent oubliées, cet ouvrage invite à revisiter l'histoire de l'islam sous un prisme inclusif, dévoilant le rôle essentiel des femmes dans la construction de leurs sociétés.

Récits célestes

63 | AÏCHA, QU'ALLAH SOIT SATISFAIT D'ELLE : ENTRE LE TEMPS DU PROPHÈTE ET L'ÉPOQUE QUI SUIVIT

Par Cheikh Mohamed Amine Haddou

L'épouse du Prophète, notre mère Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, mena une vie riche en événements marquants pour la communauté musulmane. Sa vie se divise en deux grandes périodes : celle qu'elle vécut auprès du Prophète ﷺ, et celle qui suivit son décès.

Parmi les épisodes les plus notables de la première période figure ce que l'on nomme l'affaire du mensonge (hadith al-Ifk). Aïcha, qu'Allah l'agrée, en fut la victime : certains hypocrites l'accusèrent injustement d'un acte indigne, portant ainsi atteinte à son honneur. Quelques musulmans, à tort, relayèrent cette rumeur. Des versets coraniques furent alors révélés pour la disculper entièrement, proclamer sa pureté et rappeler la gravité qu'il y a à propager des propos attentatoires à la dignité des croyants. Ces versets soulignent aussi la nécessité de s'assurer de la véracité d'une information avant de la diffuser. Allah le Très-Haut dit :

« Ceux qui sont venus avec la calomnie sont un groupe d'entre vous. Ne pensez pas que cela soit un mal pour vous, au contraire, c'est un bien pour vous. Chacun d'eux portera la part du péché qu'il a commis, et celui d'entre eux qui s'en est chargé le plus aura un châtement énorme. (11) Quand vous avez entendu cette



rumeur, pourquoi les croyants et les croyantes n'ont-ils pas eu de bons soupçons envers eux-mêmes et n'ont-ils pas dit : "C'est là une calomnie évidente" ? (12) Pourquoi n'ont-ils pas produit quatre témoins à l'appui de leurs dires ? Faute de quoi, ceux qui ne les produisent pas sont, auprès d'Allah, les menteurs. (13) Si la grâce d'Allah et Sa miséricorde ne s'étaient pas étendues sur vous en ce monde et dans l'au-delà, un châtement terrible vous aurait atteints à cause de ce que vous avez colporté. (14) Vous rapportiez cela de bouche en bouche, proférant de vos lèvres ce dont vous n'aviez aucune connaissance, et vous le teniez pour chose légère, alors qu'auprès d'Allah c'est chose grave. (15) Et pourquoi, lorsque vous l'avez entendu, n'avez-vous pas dit : "Il ne nous appartient pas d'en parler. Gloire à Toi ! C'est une calomnie monstrueuse." (16)

rumeur, pourquoi les croyants et les croyantes n'ont-ils pas eu de bons soupçons envers eux-mêmes et n'ont-ils pas dit : "C'est là une calomnie évidente" ? (12) Pourquoi n'ont-ils pas produit quatre témoins à l'appui de leurs dires ? Faute de quoi, ceux qui ne les produisent pas sont, auprès d'Allah, les menteurs. (13) Si la grâce d'Allah et Sa miséricorde ne s'étaient pas étendues sur vous en ce monde et dans l'au-delà, un châtement terrible vous aurait atteints à cause de ce que vous avez colporté. (14) Vous rapportiez cela de bouche en bouche, proférant de vos lèvres ce dont vous n'aviez aucune connaissance, et vous le teniez pour chose légère, alors qu'auprès d'Allah c'est chose grave. (15) Et pourquoi, lorsque vous l'avez entendu, n'avez-vous pas dit : "Il ne nous appartient pas d'en parler. Gloire à Toi ! C'est une calomnie monstrueuse." (16) Allah vous exhorte à ne jamais recommencer pareille chose, si vous êtes croyants. (17) Allah vous expose clairement les signes, et Allah est Omniscient et Sage. (18) Ceux qui aiment voir se répandre l'immoralité parmi les croyants auront un châtement douloureux dans ce monde et dans l'au-delà. Allah sait, et vous ne savez pas. (19) Si la grâce d'Allah et Sa miséricorde n'étaient pas sur vous, et si Allah n'était pas Compatissant et Miséricordieux... (20) »

SOURATE AL-NOUR, VERSETS 11-20

Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, vécut plus de quarante-cinq années [1] après le Prophète ﷺ. Cette longue période fut marquée par une activité intellectuelle et spirituelle d'une rare intensité. Elle se consacra entièrement à l'enseignement, transmettant le *fiqh* (jurisprudence), l'exégèse du Coran, les avis juridiques (*fatwas*) et les hadiths du Prophète ﷺ, dont elle fut l'une des quatre plus grandes narratrices parmi les compagnons. Aïcha se distingua aussi par sa maîtrise de la poésie, sa connaissance des généalogies arabes et sa profonde compréhension des réalités humaines et sociales.

Aïcha, qu'Allah soit satisfait d'elle, fut accompagnée durant un certain temps par son neveu Arwa ibn al-Zubair, témoin privilégié de son im-

mense savoir et de la richesse de ses connaissances. Il déclara : « *J'ai vécu auprès de Aïcha, et je n'ai jamais rencontré personne qui connaît mieux qu'elle un verset révélé, une prescription légale, une Sunna, un poème, un récit ancien, un événement des jours des Arabes, une généalogie, un jugement ou même la médecine.* » [2]

De nombreux compagnons, anciens comme jeunes, bénéficièrent de son enseignement. Abou Moussa qu'Allah soit satisfait de lui, rapporta : « *Aucun hadith ne nous paraissait obscur, à nous, compagnons du Messenger d'Allah SWS, sans que nous interrogiions Aïcha, et nous trouvions toujours auprès d'elle une réponse fondée sur le savoir.* » [3]

Masrouq, pour sa part, affirma : « *J'ai vu les plus éminents compagnons du Messenger d'Allah ﷺ consulter Aïcha à propos des règles de l'héritage.* »

De même, un grand nombre de tabi'în (les successeurs des compagnons) reçurent également d'elle la science, et les savants de son temps reconnurent unanimement son érudition. Al-Zouhri déclara : « *Si l'on réunissait le savoir de Aïcha à celui de toutes les épouses du Prophète ﷺ et des femmes de la communauté, le savoir de Aïcha les surpasserait tous.* » [4]

Ata ibn Abi Rabah dit enfin : « *Aïcha était la plus savante des gens, la plus instruite et la plus juste dans son jugement concernant les affaires publiques.* » [5]

[1] Il fut rapporté qu'elle mourut en l'an 57 de l'Hégire, et selon une autre opinion, en l'an 58.

[2] Sayr Alam En-Nubala de Dhahabi, tome 2, p. 183.

[3] Rapporté par at-Tirmidhi dans al-Sunan, n° 3883

[4] Al-Istī'âb d'Ibn 'Abd al-Barr, tome 4, p. 1883-1884.

[5] Tahdhīb al-Kamâl d'al-Mizzî, tome 35, p. 227.



PORTRAIT

Imane Khelif

LA VOLONTÉ QUI FAIT NAÎTRE LES MIRACLES

Par Cheikh Ahmed Moussa

Imane Khelif est née le 2 mai 1999 dans la commune d'Aïn Sidi Ali, relevant de la wilaya d'El-Aghouat, au sud de l'Algérie. Elle appartient à une famille algérienne modeste : son père travaillait comme soudeur sans emploi fixe, tandis que sa mère, femme au foyer, se consacrait entièrement à l'éducation de ses enfants et à la gestion du foyer.

Durant son enfance, la famille déménagea vers le village de Biban Mesbah, situé dans la commune d'Aïn Bouchakif, relevant de la wilaya de Tiaret, au nord-ouest du pays. C'est dans cet environnement rural qu'Imane passa l'essentiel de ses années formatrices.

Elle y fréquenta l'école du village et découvrit le sport dans un cadre simple et limité.

Son intérêt pour le sport se manifesta dès son jeune âge, lorsqu'elle jouait au football avec les enfants du quartier. Avec le temps, elle fit la connaissance d'un ami de la famille qui s'entraînait dans le club de la Protection civile de Tiaret et qui lui fit découvrir la boxe.

Très vite, Imane y trouva un nouveau souffle de passion et décida de s'y engager sérieusement, malgré les difficultés matérielles et la distance importante séparant son domicile de la salle d'entraînement.

Elle s'exerçait avec assiduité, dans des conditions modestes et à des horaires restreints, mais manifesta dès le début une détermination hors du commun à progresser.

Ses entraîneurs discernèrent très tôt en elle les signes d'un avenir prometteur.

Elle fit ses premiers pas officiels dans les compétitions nationales à la fin de son adolescence. En 2018, elle participa pour la première fois au Championnat du monde de boxe féminine, d'où elle fut éliminée dès les premiers tours.

Loin de se décourager, elle considéra cette expérience comme une étape d'apprentissage essentielle dans son développement technique et mental.

Au fil des années suivantes, Imane poursuit son parcours à travers diverses compétitions régionales et continentales, enregistrant une progression constante, tant sur le plan physique que technique, grâce à sa discipline et à son engagement.

L'année 2022 marqua un tournant décisif dans sa carrière : elle décrocha la médaille d'argent au Championnat du monde de boxe féminine à Istanbul, puis remporta la médaille d'or aux Jeux méditerranéens d'Oran la même année.

Ces victoires firent d'elle l'une des figures emblématiques du sport féminin algérien contemporain.

Lors des Jeux olympiques de Paris 2024, Imane Khelif grava définitivement son nom dans l'histoire : elle y remporta la médaille d'or dans la catégorie des 66 kg, devenant ainsi la première boxeuse algérienne à obtenir un titre olympique.

Ce triomphe symbolisa l'accomplissement de plus d'une décennie de persévérance, d'efforts et de résilience.

Cependant, l'année 2023 fut marquée par une crise majeure. L'Association internationale de boxe (IBA) décida de l'exclure du Championnat du monde, invoquant un prétendu manque d'éligibilité pour concourir dans la catégorie féminine.

Cette décision suscita une vive controverse.

La Commission olympique internationale (CIO) intervint alors pour invalider la sanction, affirmant qu'Imane Khelif était pleinement apte à concourir et qualifiant la décision de l'IBA de « *discriminatoire, arbitraire et dépourvue de fondement scientifique* ».

Les Jeux olympiques de Paris restaurèrent ainsi son honneur et son image : en montant sur la plus haute marche du podium au nom de l'Algérie, elle fit de son parcours une leçon de courage et de résistance face aux préjugés.

De Aïn Sidi Ali à Tiaret, puis jusqu'aux plus grands podiums mondiaux, Imane Khelif incarne l'esprit conquérant des sportifs algériens qui, malgré des conditions sociales et économiques précaires, parviennent à s'imposer au plus haut niveau.

Son itinéraire, marqué par la simplicité des origines et la grandeur des ambitions, s'est transformé en une page glorieuse de l'histoire du sport algérien, et en symbole vivant de la volonté féminine capable de transformer les obstacles en victoires.

Regard fraternel

78 | DEBOUT DANS LA TEMPÊTE : HOMMAGE À BRIGITTE MACRON ET IMANE KHELIF

Par Nassera Benamra

De la Première Dame de France à la championne olympique algérienne, en passant par Jeanne d'Arc, les femmes qui s'élèvent attirent souvent la rumeur et le jugement. Qu'elles soient sur le ring, dans la lumière politique ou au cœur de l'histoire, elles affrontent la même épreuve pour rester debout, fidèles à elles-mêmes, malgré la tempête.

La dignité dans la tempête

La rumeur et le jugement social touchent souvent celles qui s'exposent au regard du monde. Brigitte Macron en est un exemple contemporain, depuis des années, ces attaques rebondissent, comme si le temps n'avait rien appris à la sagesse. Tout le monde a entendu ces histoires grotesques et blessantes, répétées sans pudeur. Mais derrière cette tornade se trouve une Femme, épouse, mère, Première Dame, qui, malgré la campagne médiatique, continue d'assumer son rôle avec calme et dignité.

Dans un autre combat, Imane Khelif, boxeuse algérienne médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Paris 2024, a été confrontée à la même cruauté, sa féminité et sa carrière remises en question par des jugements publics. Bien que jeune, elle a fait preuve d'une résilience exceptionnelle. Entraînement assidu, détermination sur le ring et volonté de continuer à avancer malgré la pression médiatique et sociale.



Ph © Omar Boulkroum

Et pourtant la foi nous enseigne la retenue et la bienveillance, Allah dit : « Ô vous qui croyez en Allah et œuvrez selon ce qu'Il a prescrit, abstenez-vous de porter des accusations qui ne reposent souvent sur aucune preuve car certaines conjectures sont des péchés, comme lorsque l'on pense du mal de quelqu'un qui est droit en apparence » (Sourate Al-Houjourat, verset 12).

Blessures invisibles

Nul ne peut réellement se mettre à leur place, imaginer la déchirure intime, l'humiliation publique, la solitude face aux réprobations du monde. Brigitte Macron, qui a soutenu le plus jeune président de l'histoire des Républiques françaises, a subi un harcèlement médiatique d'une violence rare. Ce type d'acharnement dépasse le débat public, il révèle une société qui confond parfois curiosité et cruauté, ou à tracer la frontière entre liberté d'expression et respect de la morale.

De son côté, Imane Khelif a affronté le monde sur le ring, exprimant la persévérance et le dépassement de soi. Pendant ce temps, son père, dans un petit village près de Tiaret, pleurait pour défendre sa fille. Une scène d'une douleur inouïe, symbole d'un monde où la médisance peut briser des familles et entacher la fierté d'une nation. Imane a qualifié ces épreuves de pure « *hogra* », mot algérien qui exprime l'injustice et le mépris, mais elle en a tiré une force nouvelle pour continuer son chemin.

Ces deux femmes, chacune à sa manière, nous rappellent que derrière chaque polémique virale se cache une âme blessée, un cœur qui encaisse en silence. Et que l'opinion publique doit apprendre à mesurer le poids de ses mots avant qu'ils ne deviennent des armes.

Brigitte Macron continue d'assumer son rôle de Première Dame de la République avec dignité, entre engagement social et réserve institutionnelle. Imane Khelif, quant à elle, a trouvé sa réponse sur le ring, là où la vérité se mesure en effort et en courage. Aucune d'entre elles n'a trahi ses valeurs ni reculé devant les épreuves. Elles expriment ce que notre tradition musulmane valorise tant, je pense ici à la sincérité « *Ikhlās* » et à la patience « *Essabr* ».

L'histoire des femmes nous interpelle

L'histoire, pourtant, n'a rien de nouveau. Jeanne d'Arc, personnage clé de la France médiévale, était accusée, insultée et jugée. À dix-neuf ans, seule face à un tribunal d'hommes, condamnée pour avoir osé défier l'ordre établi, pour avoir porté l'armure, commandé des soldats et pris la parole là où les femmes devaient se taire. Plus que ses choix, c'est sa liberté d'être et sa détermination qui ont dérangé. Son seul délit était son autorité spirituelle et militaire dans un corps de femme, trop libre pour un XVe siècle. Brûlée vive, puis réhabilitée, Jeanne d'Arc est devenue bien plus qu'une héroïne, elle est un personnage dont les annales de l'histoire de France continuent d'enseigner l'exemple et le courage.

Brigitte Macron et Imane Khelif ne portent pas en elles la même influence historique ou symbolique, mais elles partagent avec Jeanne d'Arc la douloureuse expérience de la diffamation, des calomnies et de la censure sociale. Leur grandeur réside dans leur équilibre moral, leur force intérieure et leur fidélité à leur mission.

Sans prétendre « *faire la leçon* », soyons de celles et ceux qui soutiennent, qui écoutent, qui élèvent. Car la fraternité, ou plutôt la sororité, n'a ni frontière ni religion, elle se mesure dans la capacité à protéger et à reconnaître la dignité et la sérénité de chaque femme face à l'injustice et à la rumeur.



Ph © JEANNE ACCORSINI/SIPA



LE SAVIEZ VOUS?

65

Par Cheikh Khaled Larbi

QUAND LA RUMEUR FRAPPE LES FEMMES D'HIER À AUJOURD'HUI

« *L'injustice ne change pas de visage, elle ne fait que changer d'époque* ». La rumeur ne naît pas de la vérité, mais du vide que la société refuse de regarder. Elle habille le mensonge d'une voix douce, et s'invite dans les foyers comme une invitée invisible. Son arme n'est pas la force, mais le soupçon, ce poison qui tue sans laisser de trace.

✓ Quand notre Texte défend la femme injustement accusée

Autrefois, une femme croyante fut injustement accusée, et le Coran descendit pour la défendre. « Ceux qui lancent des accusations contre les femmes chastes, croyantes et innocentes seront maudits ici-bas et dans l'au-delà » (Sourate En-Nour, v.23).

Depuis ce jour, le Livre Saint a fait de la calomnie (El-Ifk) un crime spirituel avant d'être moral. Ce verset rappelle que la dignité humaine est un sanctuaire, et que nul n'a le droit d'y pénétrer sans science ni preuve. Car dans la balance divine, la parole injuste pèse plus lourd qu'une pierre sur le cœur.

✓ Nos contemporaines blessées par la rumeur

Imane Khelif, boxeuse algérienne, championne du monde, fut blessée, elle aussi, par ce poison moderne : la rumeur numérique. On douta de son genre, on interrogea sa féminité, on écarta son mérite. Mais elle resta debout, fière et silencieuse, le regard ferme, le cœur apaisé. Elle n'a pas répondu à l'insulte, car la dignité sait se taire là où la rumeur s'agite. Et dans ce silence, le monde a entendu ce que les mots ne savaient plus dire : la vérité n'a pas besoin de se dé-

fendre, elle attend que Dieu parle. Quand le ring devient *mihrab*, la force devient foi, et le silence de la boxeuse résonne comme une loi.

Brigitte Macron, Première dame de France a, elle aussi, subi la morsure du soupçon. Une rumeur absurde, née d'un écran et amplifiée par des doigts, a tenté d'effacer sa féminité, sa maternité, son histoire.

✓ La foule qui juge

Les réseaux ont remplacé les places publiques d'hier, mais la foule reste la même : avide d'un nom à juger. Elle n'est ni musulmane ni chrétienne, cette rumeur : elle est universelle. Et pourtant, chaque société qui la nourrit oublie qu'elle détruit d'abord son propre visage, celui de l'humanité. Car la rumeur est un feu sans couleur, qui brûle l'honneur avant le cœur.

Entre la croyante d'hier, la championne et la Première dame d'aujourd'hui, le fil rouge demeure : l'injustice du regard. Dieu, Lui, connaît les cœurs, tandis que les hommes jugent les formes. L'honneur n'est pas dans la chair, mais dans la vérité du souffle. Et quand la rumeur frappe, la foi répond par la patience, car toute tempête finit par s'incliner devant la lumière.

*On a jugé leur corps sans voir leur âme,
On a sali leur nom sans lire leur flamme.*

*Mais la vérité, comme le soleil,
Perce toujours la brume des oreilles.*

« Dieu sait, et vous ne savez pas. »
(Coran, El-Baqara, 216)



Ph © Marlene Awaad / IP3 PRESS/MAXPPP

Résonances abrahamiques

5 | LE CORPS, TEMPLE DU SAINT-ESPRIT ?

Par Raphaël Georgy

D'une manière proche de l'islam, le christianisme a longtemps mis un point d'honneur à préserver le corps physique. Mais le recul du christianisme et un assouplissement des doctrines a ouvert la voie à de nouvelles pratiques, comme la crémation plutôt que l'inhumation, ou les tatouages corporels.

Dans l'un de ses derniers livres, *Métamorphoses françaises* (Seuil, 2024), le sondeur Jérôme Fourquet révèle toute l'ampleur du phénomène. En 1980, seuls 0,9 % des Français choisissaient la crémation. En 2023, ils sont 43 % à faire ce choix. « *Un développement fulgurant* », commente l'auteur, d'autant plus remarquable que cette pratique a longtemps été condamnée dans le christianisme.

La sacralisation du corps remonte, pour les chrétiens du moins, au Nouveau Testament et plus précisément à l'apôtre Paul. Celui-ci condamne la débauche en ces termes : « *Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit, que vous avez reçu de Dieu ?* ». Pour les chrétiens, le « *Saint-Esprit* » désigne Dieu lui-même, en tant qu'il est présent dans le monde. Dans sa première lettre aux chrétiens de Corinthe, Paul souligne que c'est le corps dans son intégralité (*sôma*, en grec) qui sera ressuscité par Dieu et pas uniquement l'âme, comme le croyaient les Grecs et même certains chrétiens. Il redonne donc au corps toute sa dignité. D'où l'obligation de le préserver.

Dans le judaïsme, l'interdiction de la crémation repose surtout sur la tradition rabbinique, mais le récit biblique de la crémation déshonorante du roi Saül par ses ennemis conforte cette position.

Mais en 1963, l'Église catholique nuance la doctrine traditionnelle. Elle ne craint plus que la combustion du corps empêche la résurrection, car Dieu peut ressusciter le corps quel que soit son état, mais elle veut que le choix de la crémation ne soit pas fait dans un esprit de provocation ou de négation de l'espérance en la résurrection. Certaines églises protestantes avaient déjà opéré ce tournant à la fin du XIXe siècle, pour des raisons similaires.

« *Vous ne vous ferez point de tatouages* »

La pratique du tatouage est un autre cas d'école. « *Alors que jusqu'aux années 1980 et 1990 cette pratique était en France quasiment inexistante et l'apanage de milieux très restreints (artistes, gens du voyage, repris de justice, marins, militaires, etc.), elle s'est considérablement répandue depuis les années 2000* », écrit Jérôme Fourquet. En 2024, 22 % des Français ont déjà été tatoués.

Dans la Bible, l'interdiction du tatouage remonte au livre du Lévitique : « *Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort, et vous ne vous ferez point de tatouages : Je suis l'Éternel* », lit-on au chapitre 19.

Dans le christianisme, la position s'est largement assouplie en considérant que la préservation est d'abord d'ordre spirituel. Rome tolère désormais les tatouages à condition qu'ils ne soient pas « *blasphématoires* ».

Dans ces deux exemples, force est de constater que les pratiques ont précédé – et peut-être provoqué – l'assouplissement des doctrines. Mais outre cette dimension doctrinale, Jérôme Fourquet met en évidence une cause plus prosaïque à propos du nombre croissant des crémations : « *Parallèlement à ce facteur religieux, le fait d'appartenir à une société urbaine dans laquelle les individus ne résident plus à proximité des villages où sont enterrés leurs ancêtres constitue une autre cause manifeste de cette évolution* ». Quoi qu'il en soit, il s'agit bel et bien d'une bascule anthropologique.



SABIL AL-IMAN

éclats spirituel de la semaine

84

Par Cheikh Khaled Larbi

LE CORPS, LE SPORT ET LA SPIRITUALITÉ

QUAND LA FORCE DEVIENT FOI

*Entre le souffle et la sueur, il y a prière.
Entre le ring et la prosternation, il y a lumière.
Quand le corps se discipline, l'âme respire ;
Et quand la foi s'entraîne, le cœur s'élève et s'inspire.*

LE CORPS : UN DÉPÔT SACRÉ, UN TEMPLE DE RESPONSABILITÉ

Dans la vision islamique, le corps humain n'est pas un simple assemblage de muscles, d'os et de nerfs. Il est une amana, un dépôt confié par Dieu à l'homme, une responsabilité qui appelle respect, équilibre et gratitude. Le Prophète ﷺ disait : « *Ton Seigneur a un droit sur toi, ton corps a un droit sur toi et ta famille a un droit sur toi.* » (Rapporté par El-Boukhâri).

Cette parole, brève et majestueuse, fonde toute éthique du corps en islam. Elle nous enseigne que le soin du corps n'est pas un culte de soi, mais un acte de foi. Entretenir sa santé, c'est honorer Celui qui nous a créés.

Le sport, dans cette perspective, n'est pas une vanité moderne, mais une continuité de la spiritualité prophétique. Le Prophète ﷺ organisait des courses, encourageait la force et l'endurance. Il disait :

« *Le croyant fort est plus aimé d'Allah que le croyant faible, et dans chacun il y a du bien.* » (Muslim).

Le croyant fort : non seulement par ses muscles, mais par sa maîtrise de soi.

La force, ici, n'est pas domination, mais équilibre intérieur, fruit du « jihad En-nafs », le combat spirituel contre les passions.

Le sport devient alors un miroir du jihad : effort, patience, douleur maîtrisée, persévérance.

Chaque entraînement devient un rappel, chaque respiration une invocation silencieuse.

LE SPORT COMME ÉCOLE DE FOI ET D'HUMILITÉ

Le sport, lorsqu'il est vécu avec intention (*niya*), devient un champ d'éducation spirituelle.

Il apprend la discipline, le respect, la modestie. Dans l'arène du sport comme dans celle de la vie, la victoire n'est jamais purement physique : elle est avant tout morale et intérieure.

La boxeuse algérienne Imane Khelif incarne à merveille cette dignité. Sur le ring, elle combat sans se renier. Son voile intérieur vaut plus qu'une médaille : c'est le symbole d'un corps croyant, maîtrisé, offert à la vérité de l'effort.





Quand certains ont douté de sa féminité, elle a répondu sans cris, sans colère : par sa persévérance, par sa foi.

Le Coran nous enseigne :

« **Et ne jetez pas vos mains dans la destruction.** »

SOURATE EL-BAQARA, 2 :195

Autrement dit : ne détruisez pas votre santé, ne méprisez pas ce corps que Dieu a façonné pour vous servir et Le servir. Prendre soin de soi, c'est honorer la vie. Préserver son énergie, c'est préserver son lien avec le divin. Dans chaque sport sincère, il y a un parfum de prosternation : le souffle qui se cherche, le cœur qui s'élève, le regard qui se tourne vers le ciel après la victoire ou la défaite.

Le croyant ne cherche pas à être le premier pour être applaudi, mais pour se surpasser en conscience.

IMANE KHELIF, BRIGITTE MACRON :

LA DIGNITÉ FACE AU JUGEMENT

Notre époque aime juger avant de comprendre. Elle déshabille les âmes sous le regard des caméras.

Elle confond le droit de savoir avec la violence de soupçonner. Deux femmes, venues de mondes si différents, ont pourtant connu la

même blessure du doute : Imane Khelif, championne du monde, dont la féminité fut niée par ignorance et par peur ; Brigitte Macron, Première dame de France, calomniée par une rumeur absurde sur son identité.

Toutes deux ont subi l'injustice du regard social. Toutes deux ont résisté sans haine, par la dignité du silence. Leurs visages racontent l'histoire des femmes jugées par le monde et reconnues par Dieu seul.

Elles rappellent à l'humanité que le respect du corps est d'abord respect de l'âme.

Le sport, chez Imane, devient un acte de résistance spirituelle : chaque coup de poing sur le ring est une prière muette contre les préjugés.

Chez Brigitte, le sourire calme face à la rumeur devient le visage d'une foi civique : croire encore en la dignité humaine malgré la cruauté du verbe.

Le Coran, sans nommer leurs noms, a déjà parlé d'elles :

« **Ceux qui lancent des accusations contre les femmes chastes, croyantes et innocentes seront maudits ici-bas et dans l'au-delà.** »

EN-NOUR, 24 :23

Cette parole ne s'adresse pas seulement aux calomniateurs d'hier, mais à chaque internaute

d'aujourd'hui, chaque regard moqueur, chaque tweet qui blesse.

LE CORPS CROYANT : DISCIPLINE, PUDEUR ET PUISSANCE

Dans l'ère des images et du corps-marchandise, le croyant apprend à réhabiliter le corps comme signe et non comme vitrine. L'islam ne méprise pas le corps ; il l'illumine par la pudeur et la sincérité.

La pudeur (Hayâ) n'est pas honte de soi, c'est la noblesse du geste, la maîtrise du regard, la beauté discrète. Le Prophète ﷺ disait : « *La pudeur ne produit que du bien.* » (Boukhâri et Muslim).

Ainsi, la sportive croyante qui monte sur un ring, une piste ou un terrain, ne cherche pas à plaire au public, mais à honorer son Créateur par la perfection du mouvement. Quand elle frappe, elle frappe juste ; quand elle tombe, elle se relève ; quand elle gagne, elle rend grâce ; quand elle perd, elle médite.

Dans le Coran, Dieu rappelle :

« *En vérité, Nous avons honoré les enfants d'Adam.* »

EL-ISRA, 17:70

Cet honneur inclut le corps, non pas pour l'idolâtrer, mais pour le servir avec intelligence, respect et foi.

Le sport devient alors un espace où la laïcité, la foi et la dignité peuvent se rencontrer : quand la République protège la liberté de conscience, et quand le croyant respecte la neutralité sans effacer sa spiritualité.

La boxeuse voilée, le coureur prosterné après l'arrivée, la nageuse pudique : tous rappellent que la foi n'est pas obstacle, mais horizon.

LE SPORT COMME VOIE VERS LA SANTÉ DU CŒUR

Le Prophète ﷺ a résumé la santé spirituelle en une phrase, certes lumineuse : « *Il y a dans le corps un morceau de chair, s'il est sain tout le corps est sain, et s'il est corrompu tout le corps est corrompu : c'est le cœur.* » (Boukhâri et Muslim). L'âme et le corps ne sont pas deux mondes étrangers.

Celui qui s'entraîne pour purifier son souffle purifie aussi ses intentions.

La marche, la course, la boxe, la natation, tout peut devenir exercice du cœur quand il est accompagné de dhikr et de gratitude.

Dans un monde de sédentarité et de stress, le sport n'est plus un luxe, mais une thérapie spirituelle.

Il rétablit le lien entre l'homme et le rythme divin de la nature : le jour pour l'effort, la nuit pour la paix.

L'islam appelle à l'équilibre : ni ascèse destructrice, ni matérialisme épuisant. Le sport vécu en conscience rend au corps son rôle d'allié de l'âme. Le croyant ne fuit pas la douleur de l'effort : il la transforme en énergie de foi.

FOI, DIGNITÉ ET HUMANITÉ : LA TRIPLE VICTOIRE

Quand la société dénigre, le croyant s'élève. Quand la rumeur insulte, la foi répond par le silence. Quand l'injustice frappe, Dieu observe, et réhabilite.

Le sport, dans cette lumière, devient un symbole universel de justice : le ring, le terrain, la piste, tous rappellent le jour du jugement : là où chacun rendra compte de son effort, et non de son apparence.

Imane Khelif, par sa pudeur et sa puissance, devient une métaphore de la foi moderne : celle qui se bat sans crier, celle qui gagne sans trahir. Et Brigitte Macron, blessée par les mots, rappelle que l'humiliation publique n'épargne personne, mais que la dignité, elle, demeure le dernier visage de l'âme humaine.

Le croyant, lui, apprend à regarder chaque être comme un champ sacré que Dieu seul connaît.

Ne juge pas les visages, car tu ignores les combats qu'ils portent.

Ne ris pas des blessures, car tu ne vois pas les prières qui les pansent. Le ring n'est qu'un mihrab, la sueur n'est qu'un dhikr, et la victoire n'est qu'un miroir du cœur purifié.

*Que le sport soit prière,
Que le corps soit lumière,
Et que la foi demeure la plus belle manière
De rester debout, digne, et entière.*



Invocation

«

Ô Allah,

**Ô Toi, qui as donné la force au poing du juste
et la patience à l'âme éprouvée,
fais du sport un chemin d'équilibre,
où le corps apprend la loyauté et le cœur, l'humilité.
Guéris les blessures invisibles de celles et ceux que l'on diffame,
protège la pudeur des cœurs sincères,
rends à la parole sa vérité, et aux regards leur bienveillance.
Seigneur, mets dans nos stades, dans nos écoles
et dans nos foyers, la lumière du respect, la noblesse
de l'effort sincère, et la beauté de la fraternité humaine.
Apprends-nous, dans la victoire et dans la défaite,
comment Te remercier.**

Amîn ô Seigneur des univers

»



Le Hadith de la semaine

80 | LE SPORT EN ISLAM : LA COURSE DE CHEVAUX PROPHÉTIQUE COMME MODÈLE

Par Cheikh Younes Larbi

D'après 'Abd Allah ibn Omar (qu'Allah soit satisfait de lui et de son père), le Prophète ﷺ organisa une course entre les chevaux entraînés depuis el-Ḥafiyâ' jusqu'à Thaniyyat el-Wadâ', et une autre entre les chevaux non entraînés depuis Thaniyyat el-Wadâ' jusqu'à la mosquée des Banou Zurayq (Rapporté par el-Boukhâri).

Ce hadith met en lumière le fait que le sport n'est nullement un aspect secondaire de la vie musulmane. Il constitue au contraire une éducation complète, qui unit la pureté de l'âme, la santé du corps et la force de la volonté. Lorsque le Prophète ﷺ organisa cette course entre chevaux entraînés et non entraînés, ce n'était pas pour un simple divertissement, mais pour inculquer des valeurs éducatives profondes à ses compagnons. Il leur enseigna ainsi, que l'excellence ne s'obtient pas par hasard, mais qu'elle est le fruit d'une préparation, d'un effort et d'une discipline. En distinguant les chevaux entraînés des non entraînés, le Prophète ﷺ affirma le principe de justice dans la compétition, un principe que nous devrions retrouver aujourd'hui dans toutes les formes de sport moderne, où le mérite doit être mesuré à la lumière du travail, de l'endurance et de la rigueur non au regard de la renommée

ou de la fortune. Dans cette attitude prophétique se manifeste clairement un profond respect des capacités de chacun, et une leçon sur la manière d'organiser les compétitions, selon les niveaux, avec équité et équilibre.

Sous un autre angle, ce hadith montre que l'Islam ne sépare pas la religion de la vie, ni l'adoration du travail. Tout comme la prière élève le cœur, le sport élève et fortifie le corps, et l'objectif dans les deux cas demeure le même: façonner un être humain complet, capable d'assumer sa mission sur terre. C'est pour cela que le Prophète ﷺ pratiquait lui-même certaines activités physiques telles que la lutte, le tir à l'arc ou la marche rapide. Autant de symboles d'un entraînement corporel et mental destiné à former un homme fort dans son corps, équilibré dans son âme, et confiant dans son action.

Dans notre monde contemporain, où le sport est devenu pour beaucoup un moyen de divertissement, de gloire ou de profit, ce hadith vient nous rappeler que le sens originel du sport est l'éducation, non le divertissement ; l'élévation de l'âme, non la vanité.

L'Islam veut du croyant sportif qu'il soit fort, non pour dominer autrui, mais pour être utile à lui-même et à son prochain ; capable d'agir, de servir et de donner. Équilibré dans son corps comme il l'est dans son esprit et dans sa foi. Le musulman qui court, s'entraîne ou concourt ne le fait pas pour qu'on dise de lui qu'il est fort ou talentueux, mais pour renforcer son corps au service de l'adoration et de l'action vertueuse, vivant ainsi pleinement le sens des paroles du Prophète ﷺ : « *Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible* ».

La force, en Islam, n'est pas une supériorité arrogante, mais une responsabilité morale. Elle ne se mesure pas seulement à la vigueur du corps, mais aussi à l'équilibre du caractère, à la maîtrise de soi et à la capacité d'endurer les épreuves avec patience.

Ainsi, ce hadith ne se limite pas à la seule course de chevaux. Il établit un principe universel : toute activité physique ou sportive qui développe la force, préserve la dignité et oriente vers le bien s'inscrit dans le champ du licite, voire du recommandé, et peut devenir une adoration si l'intention est pure. En revanche, ce qui mène à la négligence, au gaspillage, à l'orgueil ou à la nuisance envers soi-même ou autrui, est étranger à l'esprit et aux objectifs de la Shari'a.

Ce Hadith n'est donc pas un simple récit historique au sujet d'une course organisée à Médine. Il est une invitation intemporelle à repenser la place du sport dans nos vies, à la relier aux valeurs plutôt qu'aux apparences, à la construction plutôt qu'à la destruction, à l'éducation plutôt qu'à la distraction. Ainsi l'a voulu le Prophète ﷺ : un chemin vers la force, un moyen de purification, et un pont entre le corps et l'âme dans leur quête harmonieuse vers Allah, le Très-Haut.



Ph © Kamchatka

Le vrai du faux

Ph © Grigorenko

PROPOS POPULAIRE, ET NON HADITH : 58 | 'APPRENEZ À VOS ENFANTS LA NATATION, LE TIR À L'ARC ET L'ÉQUITATION'

Par Cheikh Rachid Benchikh

Bien souvent, des expressions et des propos, ou des formules, circulent parmi les gens ; ils les croient issues des sages paroles du Prophète ﷺ, et les citent dans leurs conversations ou leurs écrits à titre de preuve, pensant qu'il s'agit de hadiths authentiques. En réalité, nombre d'entre elles n'en sont pas, même si elles peuvent parfois véhiculer un sens juste ou une sagesse profonde.

C'est dans cette perspective qu'a été conçue cette rubrique intitulée « *Propos populaires, non hadith prophétique* », qui vise à mettre en lumière les plus connues et les plus courantes de ces formules, à en retracer l'origine, en vérifier l'authenticité et à comparer leur contenu aux enseignements de la Loi islamique. Cela, afin de distinguer entre la parole

transmise et le simple dicton populaire.

Parmi les paroles largement répandues chez les musulmans, au point qu'elles sont parfois enseignées dans les écoles ou prononcées sur les tribunes comme s'il s'agissait d'un hadith prophétique, figure cette maxime : « *Apprenez à vos enfants la natation, le tir à l'arc et l'équitation.* » Une phrase éducative solide, porteuse d'un sens de force et de préparation, qui invite à former les enfants à des compétences utiles et constructives. Mais la question qui se pose ici est la suivante : le Prophète ﷺ l'a-t-il réellement dite ? Ou bien s'agit-il plutôt d'une parole d'origine populaire, devenue si célèbre qu'elle a fini par revêtir l'apparence d'un hadith ?

En consultant les ouvrages de la Sunna et du Hadith, on ne trouve aucune trace de cette parole rapportée du Prophète ﷺ, ni avec une chaîne de transmission authentique ni même faible. En revanche, elle est attestée comme une parole attribuée à 'Omar ibn el-Khattab, que Dieu l'agrée. L'imam El-'Ajalouni mentionne d'ailleurs dans *Kachf el-Khafa'* : « *Son origine remonte aux paroles de 'Omar ibn el-Khattab, que Dieu l'agrée, et elle n'est pas authentiquement rapportée du Prophète ﷺ.* »

Et même si cette phrase ne provient pas des paroles du Prophète ﷺ, son contenu demeure juste et en parfaite harmonie avec l'esprit de l'islam. Car l'islam est une religion de force et de détermination ; il appelle à la formation la plus complète du croyant, tant dans son corps que dans son âme. Allah, exalté soit-Il, dit dans Son noble Livre :

« **Préparez contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi de Dieu et le vôtre.** »

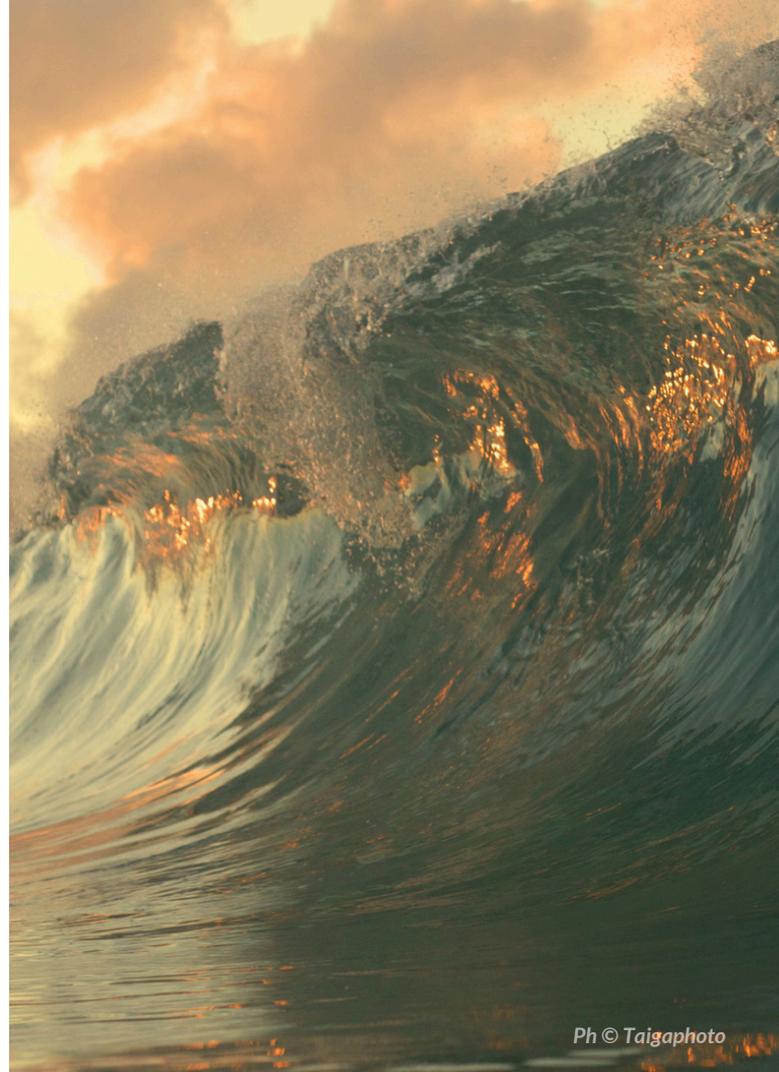
SOURATE AL-ANFÂL, VERSET 60

Le Prophète ﷺ a d'ailleurs expliqué le sens du mot force dans un hadith authentique : « *En vérité, la force, c'est le tir à l'arc ; en vérité, la force, c'est le tir à l'arc* » (Rapporté par Muslim).

Ainsi comprenons-nous que l'islam encourage l'entraînement physique, car il participe à la préparation de la force que Dieu a ordonnée de cultiver.

Quant à la natation et à l'équitation, ce sont deux moyens efficaces pour fortifier le corps, apprendre la patience et l'endurance, et développer l'esprit d'autonomie. Cette maxime s'accorde donc pleinement avec l'esprit de la loi islamique, même si elle ne constitue pas un hadith prophétique. Dans son essence, elle souligne l'importance de l'éducation pratique aux côtés de l'éducation intellectuelle et spirituelle. L'islam ne tolère pas la faiblesse et ne glorifie pas la paresse ; il exhorte au contraire à préparer les enfants pour qu'ils deviennent forts de corps, nobles de caractère et courageux dans leurs attitudes.

Le Prophète ﷺ a dit dans un hadith authentique : « *Le croyant fort est meilleur et plus aimé de*



Ph © Taigaphoto

Dieu que le croyant faible, bien qu'il y ait du bien en chacun » (Rapporté par Muslim). Ainsi, si l'on considère le sens de cette maxime à la lumière de ce hadith, on constate que l'orientation qu'elle exprime est juste dans son fond et dans son intention, même si elle ne provient pas textuellement du Prophète ﷺ.

En résumé, la formule, ou bien la devise, dans ce cas précis : « Apprenez à vos enfants la natation, le tir à l'arc et l'équitation » n'est pas un hadith prophétique. Elle est rapportée d'Omar ibn el-Khattab, qu'Allah l'agrée. Son sens est juste et conforme aux objectifs de l'islam, qui encourage à éduquer les enfants par le sport afin qu'ils puissent disposer d'une constitution physique solide. Il n'est donc pas permis de l'attribuer au Prophète ﷺ, mais il est légitime de la citer comme une parole de 'Omar ibn el-Khattab, qu'Allah l'agrée, puisqu'elle s'accorde avec les enseignements et l'esprit de l'islam.

LA JEUNESSE FRANÇAISE DE CONFESSION MUSULMANE

Découvrons-la

7- LE JEUNE MUSULMAN : ENTRE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET CELLE SPIRITUELLE

Par Cheikh Abdelali Mamoun

« Eh, eh, tu vas où là ? », « Bin... À la salle d'entraînement, t'as pas vu ma dégaine ? J'ai le swag, moi, mon frère, contrairement à toi ! ». « Et tu vas faire quoi là bas ? ». « C'est clair que je vais façonner mes abdos et biceps ». « Macha Allah ! C'est bien ça ; Et tu fais ça pour qui, sans indiscretion ? » ; « Bin ma Gow bien sûr, elle kiffe trop, surtout quand je me promène en débardeur et qu'on voit mes biscotos ». « Mes muscles tu veux dire, je crois, c'est ça ? Mais as-tu pensé à l'autre partie de ton être ? » « C'est quoi ce charabia encore ? tu sais, moi, mec, mon seul objectif, c'est que je sois mastoc, tu comprends ? Sinon personne ne va s'intéresser à moi ».

Voici la réalité de la plupart des jeunes d'aujourd'hui qui pratique le sport. Toujours le paraître et les apparences. N'ont-ils pas entendu la parole du prophète Mohamed (sur lui la Prière et le Salut d'Allah) dire : « Allah ne regarde pas vos corps et vos images, mais regarde exclusivement vos cœurs et vos actes ».

« Certes, ton corps est une responsabilité dont tu es dépositaire (Amana), tu es donc invité, voire, dans l'obligation d'en prendre soin, mais le plus important c'est de travailler aussi l'éducation de ton âme afin de t'assurer qu'elle soit purifiée de tous les vices et l'imprégner de vertus. Celles-là qui façonne la vraie personnalité du musulman qui cherche l'assentiment d'autrui, à celui qui saura faire preuve de gratitude envers Allah le Chakour, et non à amadouer ceux qui, de toute façon, t'oublieront à la première occasion, surtout le jour où tu auras besoin d'eux. C'est là qu'ils te tourneront le dos ; Mais ça je crois que tu ne l'as pas encore compris ».

Allah nous a fais ce don par le dernier de ses envoyés, un homme comme les autres, qui nous enseigne le livre (le Coran), la Sagesse (La Sunna) mais aussi pour nous engager dans la voie de la purification (la Tazkiya) quand il dit : « C'est Lui qui a envoyé à des illettrés, un Messenger parmi eux, qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la sagesse, alors qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident » (Sourate 62 - verset 2).

C'est vrai, le Sport, c'est important, car comme le disait le poète Juvénal : « un esprit sain dans un corps sain », Cet adage prendra tout son sens au début du 20^{ème} siècle avec la création des jeux olympiques par Pierre de Coubertin qui ira jusqu'à dire : « un esprit ardent dans un corps musclé ».

Plus tard et de manière anecdotique, l'équipementier sportif ASICS utilisera les initiales de la formule latine : « Anima Sana In Corpore Sano », en français « une âme saine dans un corps sain ».

LES NOUVEAUX DÉCOUVERTES

Le Coran m'a appris

23 | QUE LA VÉRITÉ FINIT TOUJOURS PAR TRIOMPHER

Par Cheikh Khaled Larbi

La rumeur court, la vérité marche.

*Le mensonge s'enflamme, la lumière se détache.
Quand la haine parle fort, Dieu répond en silence.
Et dans ce silence, la justice trouve sa délivrance.*

Quand la parole blesse et que Dieu guérit

Chaque époque a ses blessures invisibles : celles que causent les mots malveillants. Une seule phrase, un message sur un écran, une rumeur sans visage... et une vie bascule. Le Coran a déjà raconté cette tragédie universelle. Il a prévenu les langues trop rapides et les cœurs trop sûrs d'eux :

« Ne pense pas que ceux qui colportent des calomnies sortiront indemnes ; pour eux, il y aura un châtement douloureux. »

SOURATE EN-NOUR, 24 :11

Ce verset, révélé à une époque où la rumeur circulait à pied, demeure encore valide à l'ère du numérique, où la calomnie voyage à la vitesse de la lumière.

Le Coran les aurait appelées Mazloumāt, des innocentes injustement blessées. Dieu sait, même quand les hommes doutent. Dieu voit, même quand les caméras mentent. Et chaque larme d'innocence devient une preuve devant Lui.

Le Coran, miroir de toutes les injustices

Le Coran n'est pas un livre du passé : il lit nos actualités. Quand il condamne la médisance (*ghibah*) et la calomnie (*Buhtan*), il parle autant



Ph © Pir Sümevra

des marchés de Médine que des réseaux sociaux d'aujourd'hui.

« Ô vous qui croyez ! Évitez de trop conjecturer, car une partie des conjectures est péché.
Et ne médisez pas les uns des autres. »

EL-HOUJOURAT, 49 :12

La société contemporaine a simplement changé d'arène : hier les ruelles, aujourd'hui les écrans. Mais les mécanismes sont les mêmes : soupçonner, juger, condamner sans preuve. Pourtant, Dieu invite à un autre réflexe :

« Pourquoi, lorsque vous l'avez entendue, n'avez-vous pas dit : « Nous ne devons pas en parler. Gloire à Toi, Seigneur ! C'est une calomnie énorme ! »

EN-NOUR, 24 :16

Le Coran nous apprend à fermer la bouche avant d'ouvrir la plaie. Il nous apprend que le silence réfléchi vaut mieux que la parole précipitée. Et que le respect d'autrui est une forme de foi.

Les femmes de la dignité : de la rumeur à la lumière

Certaines femmes traversent l'histoire comme des épreuves vivantes de la dignité. Elles ne répondent pas aux cris, elles enseignent le calme.

Leurs visages disent ce que le Coran enseigne :

« Allah défend ceux qui croient. »

EL-HAJJ, 22 :38

Dieu ne défend pas toujours par le tonnerre ou par la vengeance. Souvent, Il défend par la vérité qui émerge lentement, comme la lumière qui perce le brouillard.

Dans la sourate En-Nour, la « Lumière », Allah a lavé l'honneur d'une femme calomniée. Et depuis, chaque innocente humiliée trouve dans ce texte un refuge et un miroir. La lumière finit toujours par éclairer ce qu'on voulait cacher. Le mensonge s'épuise, la vérité se repose, mais elle ne meurt jamais.

L'épreuve du soupçon : un pèlerinage intérieur

Les rumeurs ne détruisent pas que la réputation : elles testent la foi, la confiance et la paix intérieure.

« Ne vous attristez pas, Allah est avec nous. »

ET-TAWBA, 9 :40

Ce verset n'est pas seulement un souvenir du Prophète ﷺ dans la grotte ; c'est une phrase vivante pour tout être humain qui se sent seul face à l'injustice. Le croyant apprend alors que la vérité n'est pas seulement ce qui se prouve, mais ce qui persiste. La vérité n'est pas dans le cri, mais dans la constance. Et le triomphe de Dieu ne se mesure pas aux applaudissements, mais à la paix du cœur retrouvé.

La santé du cœur, antidote à la rumeur

Le Coran répète souvent que la maladie la plus grave n'est pas celle du corps, mais celle du cœur.

« Dans leurs cœurs est une maladie, et Dieu la fait croître. »

EL-BAQARA, 2:10

Cette "maladie" prend aujourd'hui de nouvelles formes : la jalousie déguisée en information, le rire moqueur sous prétexte d'humour, le plaisir de juger plus vite qu'on ne comprend.

Le sport, paradoxalement, devient ici un remède spirituel. L'effort du corps rééduque le cœur : il apprend la patience, l'humilité, le progrès.

L'effort physique, vécu en foi, enseigne le même principe que le Coran :

« L'homme n'aura que ce qu'il aura cherché. »

EN-NAJM, 53:39

Celui qui cherche la vérité la trouvera. Celui qui cherche la rumeur la fabriquera. Et Dieu, dans Sa sagesse, sépare les uns des autres avec le temps.

La patience des blessés : foi, féminité et pardon

Il faut beaucoup de force pour ne pas répondre à la haine. Mais il faut encore plus de foi pour pardonner sans oublier. Le Coran élève cette attitude au rang de grandeur :

« Les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur la terre, et quand les ignorants s'adressent à eux, ils répondent : paix. »

EL-FOURQĀN, 25 :63

Répondre par la paix, c'est désarmer la rumeur. C'est rappeler que la dignité ne se crie pas, elle se propage en rayonnant. Et que la vérité, même silencieuse, finit toujours par faire du bruit dans les consciences.

Quand la vérité triomphe

Chaque époque connaît ses tempêtes. Mais dans chaque tempête, il y a une étoile que seul le croyant aperçoit : celle du Haqq, la vérité divine, inaltérable.

« La vérité est venue, et le faux s'est évanoui. Car le faux est voué à disparaître. »

EL-ISRA, 17 :81

Et chaque être humain injustement sali par la rumeur peut trouver dans ces versets une promesse silencieuse : la vérité finit toujours par triompher non parce qu'elle gagne, mais parce qu'elle demeure.

La rumeur passe, la foi reste.

*Le bruit s'éteint, la lumière se manifeste.
Car Dieu protège ceux dont le cœur est droit,
Et la vérité, toujours, reprend ses droits.*

Mizan El-Qadhaya

LES AFFAIRES CONTEMPORAINES
À LA LUMIÈRE DU TEXTE ET DE LA SAGESSE

2 | LA BOXE ET L'ÉTHIQUE EN ISLAM : ENTRE LA VERTU SPORTIVE ET LE DANGER DE NUIRE PHYSIQUEMENT

Par Cheikh Younes Larbi

La boxe est considérée comme l'un des sports auxquels la jeunesse s'adonne dans le but de renforcer le corps et d'apprendre à se défendre. Cependant, dans sa forme actuelle, elle soulève des interrogations morales et juridiques précises, car elle peut causer des atteintes corporelles graves qui la font sortir du cadre de la pratique sportive noble, pour tomber dans celui du danger et de la réprobation.

RÉPONSE

Il est bien établi que l'Islam est venu protéger l'homme autant dans son âme que dans son corps, car toute activité entraînant un préjudice certain ou probable pour l'âme ou le corps est interdite par la loi divine, même si la pratique est considérée comme un sport ou un divertissement.

Partant de ce principe, les assemblées et instances juridiques, parmi lesquelles la Commission de la Fatwa de la Grande Mosquée de Paris, ont convenu que la boxe telle qu'elle se

pratique aujourd'hui sur les rings est interdite légalement (haram), car elle repose sur le principe de la mise en danger physique extrême, notamment du visage, conformément à la parole du Prophète ﷺ : « *Lorsque l'un de vous combat, qu'il évite le visage* » (Rapporté par El-Boukhâri).

En effet, ces combats peuvent entraîner la cécité, des fractures, des lésions cérébrales, voire la mort, conséquences qui vont à l'encontre de la parole du prophète ﷺ : « *Il n'y a ni nuisance ni réciprocité de nuisance* » (Rapporté par Ibn Majah et Ed-Daraqutni).

Plus grave encore, le public en vient à se réjouir et à célébrer la souffrance d'un combattant, guettant avec impatience ce qu'on appelle le coup de grâce, pour applaudir un spectacle de sang, de chute et parfois de mort. Allah, Exalté soit-Il, dit : « *Et ne vous jetez pas vous-mêmes dans la destruction* » (El-Baqara, 195), et : « *Et ne vous tuez pas vous-mêmes ; Allah, en vérité, a été Miséricordieux envers vous* » (En-Nisa', 29).

Certaines de ces instances juridiques précisent

que la boxe, dans son principe, reste permise lorsqu'elle constitue un exercice physique légitime, se fondant sur le hadith du Prophète ﷺ : « *Le croyant fort est meilleur et plus aimé d'Allah que le croyant faible* » [Rapporté par Muslim].

Cependant, cette permission est subordonnée au respect de quatre conditions strictes :

1. L'absence de tout préjudice corporel ou psychique, et qu'elle n'entraîne aucune atteinte grave à la santé.
2. Que cette pratique ne détourne pas de l'invocation d'Allah ni de l'accomplissement des obligations religieuses.
3. Que la pudeur prescrite par Allah soit respectée.
4. Que la boxe ne serve pas de motif à des jeux d'argents (paris).

Si ces conditions sont observées, la pratique est licite ; sinon, elle tombe sous l'interdiction religieuse.

Parmi les règles dérivées de ce cadre, figure l'interdiction de frapper le visage ou de le gifler, en raison de l'interdiction explicite à ce sujet et de la dignité manifeste du visage, qui est le centre des sens et le lieu de l'honneur humain. Ainsi, la gifle, qu'elle soit infligée aux petits ou aux grands, pour éducation, sport ou plaisanterie, est interdite, car l'Islam proscrit l'humiliation, même si elle se fait avec consentement, pour le loisir ou pour le jeu.

Cela montre au lecteur que l'Islam est une religion de force maîtrisée et de miséricorde éclairée. Il n'interdit pas le sport, mais l'édifie et le purifie de l'agression. Le véritable musulman allie la vigueur du corps à l'élévation morale, ne transforme pas la brutalité en moyen de gloire, ni de la souffrance d'autrui une voie vers la renommée. Le sport en Islam est un moyen de construction, non de destruction ; d'édification, non de préjudice ; d'élévation, non d'humiliation.

Et Allah est le Plus Savant.



Notre mosquée



57 | LEVEZ LES YEUX ET DÉCOUVREZ LES MOTS GRAVÉS DANS LA MÉMOIRE DE NOTRE MOSQUÉE PARTIE 2

Par Nassera Benamra

أَفَرَأَيْتُمُ الْمَاءَ الَّذِي تَشْرَبُونَ ، أَأَنْتُمْ أَنْزَلْتُمُوهُ مِنَ
السَّمَاءِ أَمْ نَحْنُ الْمُنزِلُونَ

الواقعة - الآية 71 و72

Chaque semaine, nous partons à la rencontre d'un texte gravé sur les murs de notre mosquée. Ces mots, inscrits dans la pierre ou le plâtre, nous invitent à regarder, écouter et ressentir les mains habiles des artisans qui deviennent un rappel de l'origine, nous les ressentons non seulement avec les yeux, mais avec le cœur.

Les murs de la mosquée transmettent un message, chaque inscription est une invitation à la contemplation. Après avoir lu le verset gravé au-dessus de Bab al-Rayan, notre regard s'attarde, cette fois, sur un autre texte divin.

Vous venez de terminer la méditation et la lecture du verset gravé au-dessus de Bab al-Rayan.

Avant de franchir cette porte, arrêtez-vous un instant...Regardez à gauche, puis à droite.

Deux fontaines se font face, jumelles, silencieuses. Leurs murs en zelliges et leurs vasques, également revêtues de zelliges colorés, témoignent d'un soin patient d'artisan. On devine la minutie de ceux qui les ont construites, et l'intention de faire de chaque geste une offrande aux visiteurs.

Au-dessus, du plâtre sculpté, le verset est gravé dans le mur, avec une précision qui attire le regard :

« Avez-vous vu l'eau que vous buvez, Est-ce vous qui l'avez faite descendre des nuages, ou bien en sommes-Nous les auteurs. »

EL-WAQ'IA, VERSET 71 ET 72

Ces versets invitent à la réflexion et à l'humilité. Chaque gorgée devient un rappel de la Providence divine. Ces versets transforment un geste quotidien en moment de gratitude, soulignant que tout ce qui nous entoure, même le plus simple, est l'œuvre de Dieu.

Gravés sur les murs de la mosquée, ils rejoignent l'esprit du Street Art. Un art porté par des murs et qui permet l'expression et la transmission d'un message. Il y a un siècle, alors que l'analphabétisme était élevé au Maghreb à cause du colonialisme, un savoir-faire artisanal a permis d'exprimer la foi et la culture de manière visible et accessible à tous, transformant les murs en véritables supports de mémoire et de spiritualité.

Avez-vous remarqué la finesse des motifs sculptés dans le plâtre ? Les lignes, parfaitement régulières, révèlent la minutie et l'art de ceux qui les ont tracées.

Maintenant, le regard descend vers les bassins de marbre. En été, une fraîcheur surprenante attire les visiteurs de Paris. Ils s'éparpillent un

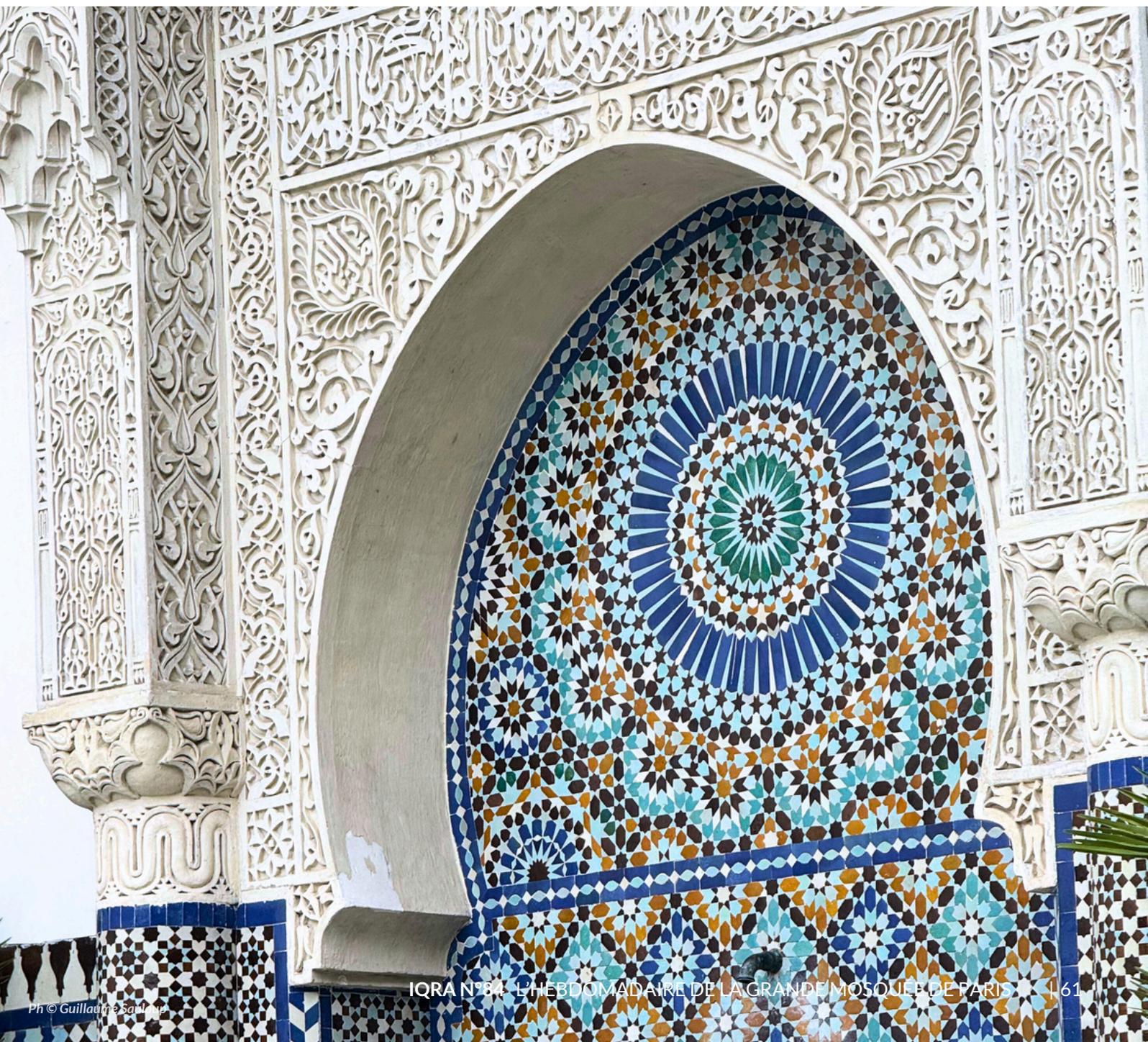
peu partout sur les marches autour des deux fontaines, certains s'asseyant pour profiter de la fraîcheur du temps et du murmure de l'eau qui coule. La lumière traverse les arbres et danse sur les mosaïques, parfois un éclat aveuglant, parfois un reflet doux qui s'échappe dans l'ombre des zelliges.

En hiver, les bassins se vident, laissant apparaître le marbre nu. Le silence est plus profond, presque austère, mais l'air garde le souvenir de la fraîcheur et du rire des visiteurs. L'eau, lorsqu'elle coule, semble réciter le verset elle-même. Elle purifie les mains et le cœur. Et

même lorsqu'elle s'interrompt, sa présence reste, dans le calme du lieu, dans la beauté des formes, dans la gratitude de celui qui s'arrête et regarde, parfois longtemps, parfois juste un instant, celui pour prendre une photo.

Nous poursuivons notre lecture des textes gravés sur les murs de la mosquée, notre voyage fait de plâtre, de céramique, de lumière, de paroles et de moments centenaire.

Rendez-vous la semaine prochaine, pour une nouvelle découverte, là où un autre texte nous attend...



LUMIÈRE ET LIEUX SAINTS DE L'ISLAM

À LA DÉCOUVERTE DES MOSQUÉES DU MONDE

77.

DJAMAA EL-DJAZAÏR

DJAMAA EL-DJAZAÏR, LA MOSQUÉE DU LARGE

Par Noa Ory

Entre la mer et la ville, dans cette plaine où le soleil d'Algérie se dépose comme un voile d'or, s'élève un monument que le temps semblait attendre : Djamaâ El-Djazair, la Grande Mosquée d'Alger. Plus qu'un lieu de culte, l'ensemble s'impose comme une composition architecturale majeure du monde arabo-musulman contemporain, un dialogue entre l'immensité du ciel et la mesure humaine de la prière.

Édifié sur vingt hectares, le complexe s'inscrit dans un axe symbolique reliant la baie d'Alger aux collines du Sahel. La mer, visible à chaque

détour, agit comme un miroir qui prolonge la blancheur du marbre et l'éclat des arcades. À l'ouest, le cours du Harrach borde les jardins,





rappelant la présence ancienne de l'eau dans l'urbanisme islamique, principe de purification autant que de beauté.

Le plan s'organise autour d'une vaste esplanade qui conduit à la salle de prière principale. Celle-ci, d'une superficie de plus de vingt mille mètres carrés, peut accueillir jusqu'à cent vingt mille fidèles. L'espace, soutenu par de hautes colonnes élancées, se déploie sous une coupole de cinquante mètres de diamètre et soixante-dix mètres de hauteur. Le marbre blanc, les moucharabiehs de pierre, la lumière filtrée par la coupole compose un ensemble d'une pureté apaisante. Le décor, discret, joue sur la répétition des motifs géométriques, rappelant que la symétrie est ici une forme de prière.



À l'extérieur, les colonnades abritent de larges galeries donnant sur un patio planté d'orangers et de figiers. L'eau des bassins y répercute la lumière du ciel et le murmure des pas. Cette disposition évoque à la fois les cloîtres an-

dalous et les medersas du Maghreb, où le mouvement du jour rythme la vie spirituelle. Chaque façade, percée de baies en arc outrepassé, marie le dépouillement contemporain et la permanence des canons traditionnels.





Ph © hocine haroun

Dominant l'ensemble, le minaret s'élève à deux cent soixante-cinq mètres, la plus haute du monde. Sa verticalité ne traduit pas une démesure, mais l'aspiration d'une civilisation qui cherche à inscrire la foi dans la modernité. Sa partie supérieure, vitrée, offre un belvédère sur la baie : un phare spirituel autant qu'un repère urbain. Le soir, sa silhouette s'allume comme une flamme dans le crépuscule, rappelant les anciens minarets qui guidaient jadis les marins.

Autour du sanctuaire s'articulent douze bâtiments complémentaires : une école coranique, une bibliothèque de plusieurs centaines de milliers d'ouvrages, un musée d'art islamique, une salle de conférences et des jardins suspendus. L'ensemble est conçu comme une cité du savoir, un pôle de rayonnement intellectuel où la culture et la foi se rejoignent sans s'opposer.

Résistant aux séismes, accessible par la route, le tramway ou même par la mer, le site incarne la maîtrise technique et la vision d'un urbanisme ouvert sur le monde. L'architecture de Djamaâ El-Djazaïr ne s'impose pas : elle s'élève doucement, portée par la lumière du large, à la manière d'une invocation silencieuse. Ainsi, au cœur de la baie d'Alger, un monument relie désormais la mer au ciel, le savoir à la prière, et l'histoire d'un peuple à la promesse de sa continuité.



Ph © hocine haroun









Les Mots voyageurs

69 | TUTHIE تُوتِيَا

Par Noa Ory

Dans les traités jaunis des anciens métallurgistes, un mot scintille encore sous la poussière : *tuthie*, la fumée des métaux devenue remède pour les yeux. Tuthie ou tutie, selon les graphies anciennes, appartient à cette famille rare où se mêlent le soufre, le savoir et un peu de mystère. Sous la forme arabe تُوتِيَا (*tūtiyā*), il charrie tout un univers : celui des forges orientales, des verriers persans et des savants qui regardaient brûler la matière pour mieux comprendre la lumière.

Le terme *tūtiyā* vient du persan توتيا, littéralement « fumée », non pas celle du foyer domestique, mais celle qui s'élève des fourneaux où l'on chauffe le cuivre ou le zinc jusqu'à la blancheur. Sur les parois du four, cette vapeur se condense en un dépôt brillant : une poussière grise, presque nacrée, que les artisans recueillaient avec soin. On la nommait tuthie en latin médiéval (*tutia*), *tutty* en anglais, puis tutie en français.

Derrière cette simple transformation linguistique, un monde s'ouvre. Pour les alchimistes arabes, cette fumée n'était pas un résidu, mais l'âme du métal : la part subtile qui s'échappe de la matière pour rejoindre le domaine de l'air. La *tūtiyā* marquait le passage du dense au léger, du plomb au cristal. En un mot : la transmutation. Dans les traités d'Abū Bakr El-Razi et d'Ibn Sina, la تُوتِيَا figure parmi les remèdes les plus précieux.

On la disait « bonne pour les yeux » « جيد لتقوية العين », et l'on en préparait des onguents destinés à apaiser les inflammations. Mélangée à du vinaigre ou à de l'huile, elle cicatrisait les plaies, séchait les ulcères et redonnait clarté au regard.

Une poussière de four transformée en baume oculaire : il y avait là toute la philosophie d'une époque où la science et la poésie se tenaient par la main.

L'usage cosmétique s'ajouta à l'usage médical. Buffon, observateur minutieux des mœurs or-

D'après le *Dictionnaire des mots français d'origine arabe* de Salah Guermiche

ientales, notait encore au XVIII^e siècle : « *Les femmes turques se mettent de la tuthie brûlée sur les yeux pour les rendre plus noirs.* » Sous ses mots de naturaliste, perce l'étonnement d'un esprit européen découvrant que la beauté peut naître du feu.

Bien avant Buffon, les voyageurs de la Renaissance avaient mentionné cette substance mystérieuse. Jean Longis, en 1556, raconte avoir vu en Inde « *une vapeur blanche qui s'attache aux parois de fer des fourneaux et qu'on appelle Tuchia* ». Ce n'est donc pas dans le creuset, mais dans l'air que la tuthie se forme, dans cette zone fragile où la matière se dissout en esprit.

On imagine ces artisans orientaux, courbés sur la fournaise, guettant la fine poussière qui s'y dépose, la raclant avec patience, presque avec piété. Ce geste lent, répété siècle après siècle, a traversé les mers et les langues jusqu'à Paris et Venise.

Buffon, toujours lui, évoque encore les femmes arabes « *se piquant les lèvres avant d'y appliquer une poudre mêlée de fiel de bœuf* », puis traçant au bord des paupières une ligne sombre « *composée de tuthie* ».

Ce détail, qu'il livre sans malice, révèle une esthétique entière : celle du contraste entre le feu du four et le feu du regard.

La beauté, ici, n'est pas séparée de la science. Elle en est l'écho.

Les poètes arabes l'avaient pressenti : « *لها عيون غزال* » : *Elle a des yeux de gazelle.*

Dans cette image, l'œil n'est plus seulement un organe : il devient miroir du monde. Et si la tuthie sert à le noircir, c'est pour que la lumière s'y reflète mieux.

Du golfe d'Oman à Venise, puis de Venise à Paris, le mot suivit les routes des épices et des savoirs. On le lit chez Marco Polo, dans les récits des marchands génois, et jusque dans les dictionnaires savants de Du Cange ou de Furetière.

Au XVII^e siècle, la tuthie cesse d'être poésie pour devenir chimie : elle prend place dans les nomenclatures, aux côtés du « *gris de zinc* » ou de la « *cadmie blanche* ».

Mais dans la langue, il reste quelque chose d'in-

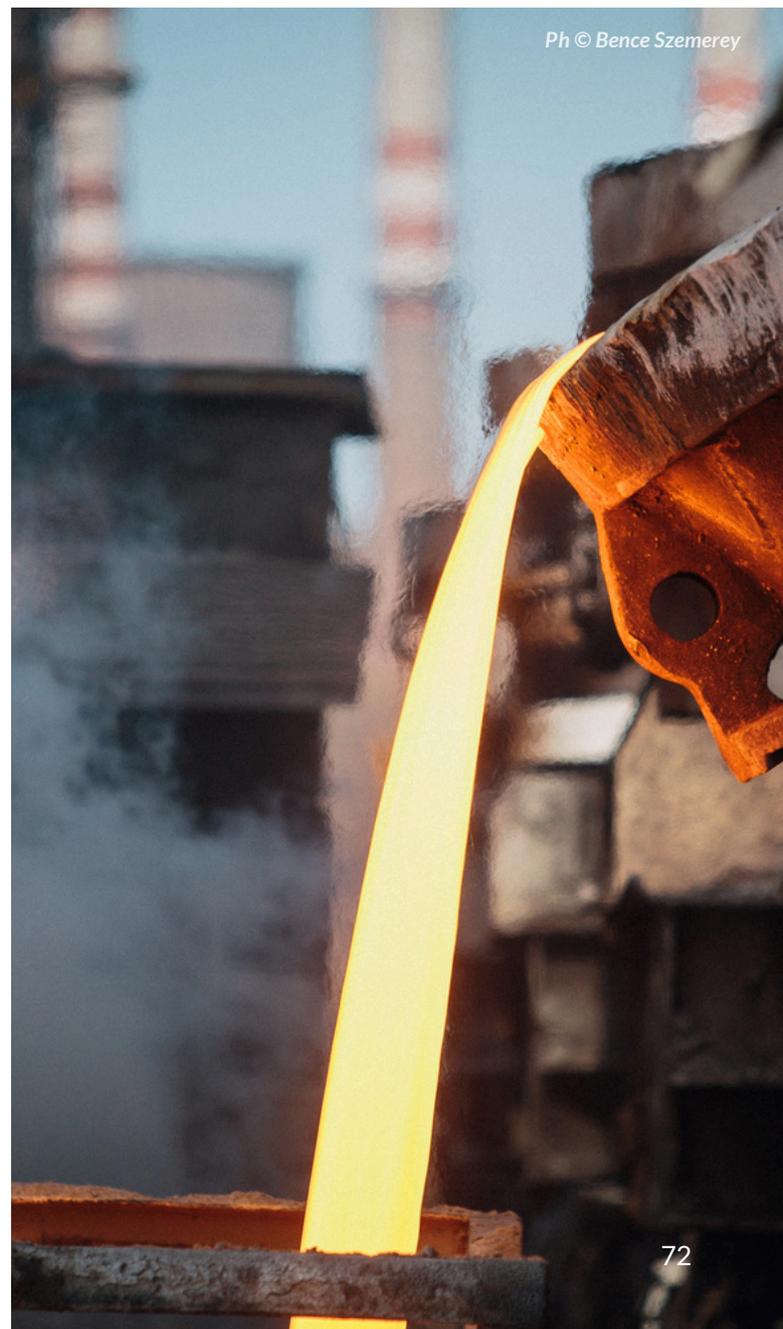
docile : une poussière de rêve collée au mot.

Mais qu'était-ce donc, au fond, que cette نُوتِيَا ? Un reste de métal, oui, mais aussi une idée. Celle qu'entre la matière et la lumière, il n'y a qu'un souffle. Du four à l'œil, du feu à la vision, le trajet de la tuthie résume toute une civilisation : celle qui voyait dans le monde non pas une opposition entre le corps et l'esprit, mais un dialogue permanent.

La langue arabe, en gardant ce mot, a conservé un peu de cette sagesse.

Car toute chose, lorsqu'elle brûle, laisse une trace, parfois visible, parfois sonore.

Et dans la résonance douce de *tūtiyā*, on entend encore le murmure des fourneaux anciens, la fatigue des mineurs et la beauté silencieuse d'un regard éclairé de l'intérieur.



Ph © Bence Szemerey





Plumes en éveil : un livre coup de cœur



L'ÂME DU PAPILLON LES SAISONS DE MA VIE

MOHAMMED ALI, AVEC HANA YASMEEN ALI

RÉSUMÉ

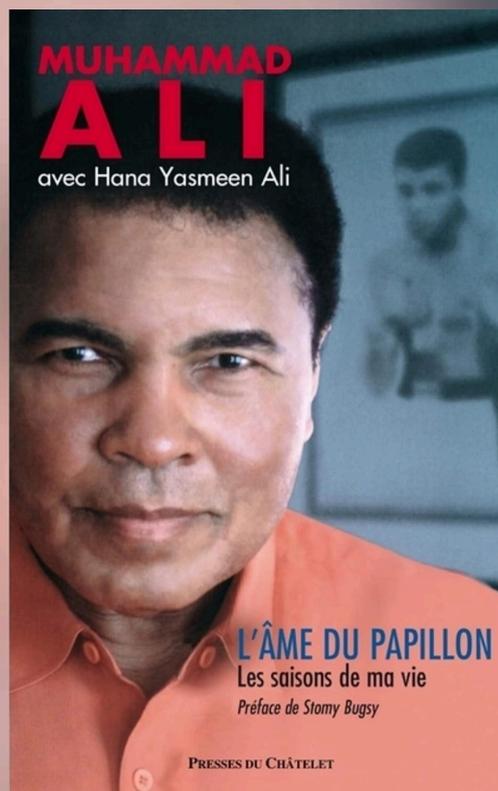
“J'aimerais que l'on se souvienne de moi comme d'un homme qui remporta trois fois le titre de champion du monde des poids lourds, qui avait de l'humour et qui se comportait bien avec tout le monde. Comme un homme qui n'hésita jamais à se battre pour ses croyances. Comme un homme qui essaya de réunir l'humanité tout entière autour des valeurs de la foi et de l'amour. Mais si c'est trop demander, alors j'aimerais simplement qu'on se souvienne de moi comme d'un grand boxeur qui devint un leader et un défenseur de son peuple.”

- Mohammed Ali

“Vous allez voir le monde à travers les yeux de mon père, vous découvrirez ses rêves, ses combats, ses souffrances et ses succès. Je peux témoigner de son humanité et de sa compassion. Cet homme, dont la pureté de cœur est demeurée intacte avec le temps, a l'âme d'un papillon.”

- Hana Yasmeen Ali

Mohammed Ali revient sur son parcours, ses engagements, sa foi et les épreuves liées à la maladie de Parkinson. Florilège de souvenirs, de poèmes et d'aphorismes, ce livre dévoile l'autre visage du célèbre sportif, celui d'un homme bon, simple et courageux qui a consacré sa vie à la paix et à la fraternité universelles. On connaissait le boxeur, on découvre un sage.



Le dessin de la semaine

PAR JUSTIN MARRON



JD

La citation de la semaine

MOHAMMED ALI

“

*Quand vous croyez en Dieu,
vous devez croire que tous les gens
font partie d'une même famille.
Si vous aimez Dieu, vous ne pouvez pas
aimer seulement certains de ses enfants.*

”

Événements

à venir

CONFÉRENCE-DÉDICACE

"Napoléon et l'islam, une histoire française" avec Louis Blin

Après deux précédentes conférences dédiées au regard de Victor Hugo puis d'Alphonse de Lamartine sur l'islam, Louis Blin donnera une nouvelle conférence à l'occasion de la parution de son dernier livre, *Napoléon et l'islam* (éd. ErickBonnier, octobre 2025).

 **MERCREDI 5 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

RENCONTRE-DÉDICACE

"Histoire de la Grande Mosquée de Paris" avec le recteur Chems-eddine Hafiz et Naïma Yahi

Le recteur Chems-eddine Hafiz présentera, aux côtés de l'historienne Naïma Yahi, le tout nouvel ouvrage qu'il a dirigé sur l'histoire et le présent de la Grande Mosquée de Paris (aux éditions ErickBonnier).

 **MERCREDI 12 NOVEMBRE 2025 (18H-20H)**

 **GRANDE MOSQUÉE DE PARIS**
PLACE DU PUIITS DE L'ERMITE, 75005 PARIS

 **INSCRIPTION GRATUITE**
GRANDEMOSQUEEDEPARIS.FR

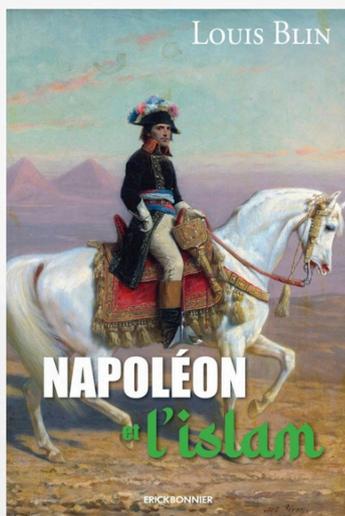
conférence-dédicace

NAPOLÉON & L'ISLAM

une histoire française



MER. 5 NOV. 2025 18H-20H



**L'HISTOIRE DE LA FASCINATION DE L'EMPEREUR
POUR L'ISLAM, ET DE LA RÉFLEXION SUR L'ISLAM
DANS LA CULTURE FRANÇAISE**

« La religion de Mahomet est la plus belle » ; « J'aime
l'islam, vénère le Prophète, respecte le Coran » ;
« J'aime mieux la religion de Mahomet. Elle est
moins ridicule que la nôtre ».

Ainsi parla Napoléon, seul dirigeant français de
l'histoire à avoir écrit et prononcé la profession de foi
musulmane. Affabulateur ou sincère ? Chrétien ou
musulman ?

C'est une étrange histoire tissée de séduction et de
répulsion que conte ce livre. Récusée malgré les
évidences, incomprise ou au contraire revendiquée,
la fascination de l'Empereur pour l'islam fait de lui
un révélateur des passions françaises au sujet de
cette religion et de ses adeptes, qui résonne jusqu'à
nos jours.

De la jeunesse à l'exil à Sainte-Hélène, Napoléon
Bonaparte a subi la tentation de l'islam et de
l'Orient. Il a concilié cette attirance avec son
héritage catholique, sans toujours être compris par
sa postérité. Son ambition de pouvoir, jamais assou-

vie, contredit sa tolérance religieuse. Cet admirateur de l'islam massacra les Égyptiens et
les Palestiniens qui résistèrent à son invasion.

Louis Blin décrypte dans cet essai l'extraordinaire aventure musulmane de Napoléon,
poursuivant la réflexion sur l'islam dans la culture française engagée dans ses ouvrages sur
Victor Hugo, Alphonse de Lamartine et Alexandre Dumas.



LOUIS BLIN

Louis Blin, historien
et arabisant, a vécu
et travaillé dans plusieurs
pays arabes. Il a écrit une
quinzaine d'ouvrages sur
le monde arabe et l'islam,
dont *Victor Hugo et l'islam*
et *Lamartine passeur
d'islam*, parus aux éditions
Erick Bonnier. Il poursuit
aujourd'hui ses recherches
à l'Institut universitaire
européen de Florence.



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermitte 5e ar.



INSCRIPTION GRATUITE

[www.grandemosqueedeparis.fr/
evenements](http://www.grandemosqueedeparis.fr/evenements)





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

Les
Mercredis
du Savoir

ERICKBONNIER ÉDITIONS

rencontre-dédicace

HISTOIRE DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Les lumières de l'Islam dans la ville Lumière

MER. 12 NOV. 2025 18H-20H



À LA DÉCOUVERTE DE 100 ANNÉES D'UNE HISTOIRE EXCEPTIONNELLE

Le 19 octobre 1922, la première pierre de la Grande Mosquée de Paris fut solennellement posée. Ce geste fondateur marquait le début d'une institution au destin singulier – à la fois lieu de culte, espace culturel et symbole républicain.

Cet édifice devait être avant tout un hommage national : une reconnaissance aux dizaines de milliers de soldats musulmans morts pour la France entre 1914 et 1918, notamment lors de la terrible bataille de Verdun.

Voici l'histoire d'un édifice emblématique de Paris, des recteurs qui se sont succédé, des personnalités qui ont œuvré à leurs côtés, pour

inscrire l'islam et les musulmans dans le récit contemporain de la France. De décennie en décennie, la Grande Mosquée de Paris fut la marque de l'amitié du pays avec les terres d'islam, le vecteur de la citoyenneté des musulmans, le défenseur de l'humanisme au carrefour des valeurs religieuses et républicaines, comme aux heures les plus sombres de la Deuxième Guerre mondiale, et l'artisan central du culte musulman face aux besoins grandissants.

Aujourd'hui, sous la direction du recteur Chems-eddine Hafiz, la Grande Mosquée de Paris poursuit ses missions fondatrices à l'ère de la globalisation, des médias sociaux et de l'intelligence artificielle, en offrant de nouveaux repères. Le recteur s'est ainsi donné pour but de changer l'image de l'islam en France et en Occident, de combattre les discours stigmatisants et de réaffirmer la noblesse d'une religion millénaire enracinée dans la tradition, ouverte sur le monde moderne et vivant en parfaite harmonie avec la société française.



CHEMS-EDDINE HAFIZ
Recteur de la Grande Mosquée de Paris



NAÏMA YAHİ
Historienne, directrice artistique et autrice



GRANDE MOSQUÉE DE PARIS

Salle Émir Abdelkader
Place du Puits de l'Ermite 5e ar.



INSCRIPTION GRATUITE

www.grandemosqueedeparis.fr/evenements



grandemosqueedeparis.fr





GRANDE
MOSQUÉE
DE PARIS

